



Solution pour la
Gestion de Projet

CONTRAT DE LICENCE SUR SITE

Réf. yyy du 01 janvier 2011

Assorti d'une période
d'évaluation du
01/02/11 au 31/01/11



CONTRAT DE LICENCE SUR SITE

Entre

La société CD CONCEPT CREATION MULTIMEDIA

de forme **EURL**
 inscrite au RCS de sous le n° **440 091 304**
 au capital social de **50 000 €**
 dont le siège social est
8, Ch. De Bourdigue - Quartier les Gavots
13180 GIGNAC-LA-NERTHE

représentée aux fins des présentes par
M. BENELHADJSAID Sami

agissant en tant que
Gérant – Ingénieur

et désignée, ci-après, par "le Concédant"

Entre

La société **NomSociété**

de forme **FormeSociété**
 inscrite au RCS de sous le n°
 **RCSSociété**
 au capital social de **1 €**
 dont le siège social est.....
 **AdresseSiègeLigne1**
 **AdresseSiègeLigne2**
 **AdresseSiègeLigne3**

représentée aux fins des présentes par
 **RespProGest**

agissant en tant que
 **FonctionResponsableProGest**

et désignée, ci-après, par "le Licencié"

IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 - OBJET DU CONTRAT

Le présent Contrat a pour objet, la concession par le Concédant au Licencié d'un droit d'utilisation non exclusif, sur le progiciel dont la désignation, les caractéristiques et les spécifications figurent en **Annexe 1**. La licence couvre les produits (légende : **N** = Non / **Y** = Oui) :

	1 - Version compilée	2 - Codes source
ProGest Basic v3.12 (inclus Web Scheduler)	N	N
ProGest Construction v3.12 (inclus Web Scheduler)	N	N
ProGest Mobile v3.02 Indissociable de ProGest Construction	N	N
ProGest Cost Control SAP v2.06 (inclus AutomatX et Web Scheduler) Indissociable de ProGest Basic	N	N

ARTICLE 2 - DEFINITIONS

Les termes employés dans le présent Contrat et les différents documents précités ont le sens que leur attribue la Commission ministérielle de terminologie informatique.
 Les termes originaux ou ayant un sens particulier sont définis dans le présent Contrat et ses annexes.



ARTICLE 3 - DOCUMENTATION

Le Concédant remet au Licencié toute la documentation d'utilisation existante relative au progiciel sur lequel un droit d'utilisation est concédé.

ARTICLE 4 - DUREE DU CONTRAT

Le présent Contrat prend effet à compter de son acceptation par les deux parties, pour une durée indéterminée.

ARTICLE 5 - RESILIATION DU CONTRAT

Le Concédant se réserve la possibilité de rompre unilatéralement le présent Contrat, moyennant fixation d'un délai de préavis de 15 jours après mise en demeure par lettre recommandée avec avis de réception, demeurée sans effet, sans préjudice de tous dommages et intérêts, dans les cas suivants :

- redressement judiciaire ou liquidation de biens du Licencié, sous réserve des conditions prévues par la loi du 25 Janvier 1985,
- non paiement de la redevance d'utilisation ou du prix de maintenance dans les délais,
- découverte ou suspicion légitime qu'un exemplaire du progiciel est utilisé sur autre Site que celui désigné en *Annexe 2*.

ARTICLE 6 - PRIX

La redevance d'utilisation du progiciel, objet d'une évaluation à compter de ce jour est fixée à :
Se reporter à l'offre N°xxx - du 01/01/2011

Les règlements se feront suivant le mode de paiement spécifié dans l'offre.

Le prix de la redevance n'inclue aucune assistance d'aucune sorte (formation, déploiement, etc.). Si tel est le cas, l'assistance technique est détaillée dans des postes différents.

ARTICLE 7 - RETARD OU DEFAUT DE PAIEMENT

Tout retard dans le paiement de la redevance fera courir des intérêts au taux T.4.M, majoré de cinq points, en vigueur à la date d'exigibilité et ces derniers courront jusqu'à paiement intégral sur la totalité de la somme due.

Le Concédant se réserve la possibilité de rajouter tous les frais liés au retard et qui auront été supportés par lui.

ARTICLE 8 - LICENCE

La licence accordée par le Concédant donne au Licencié le droit d'usage du progiciel appartenant au Concédant, sur le matériel désigné en *Annexe 2*, c'est à dire que :

- le Concédant concède au Licencié, à titre personnel, non cessible et non exclusif le droit d'utiliser le progiciel, dans la limite du nombre d'utilisations autorisées,
- le Licencié s'engage à n'utiliser ce progiciel que pour ses propres besoins. Il s'interdit de fournir le progiciel sous quelque forme que ce soit ou de le mettre à disposition de quiconque à l'exception de ses employés,
- le Licencié s'engage à ne pas développer ou commercialiser le progiciel objet du présent Contrat ou des produits susceptibles de le concurrencer le Concédant,
- le Licencié ne pourra pas modifier le progiciel, ni l'adapter sauf autorisation expresse écrite préalable du Concédant,

- le Licencié ne pourra corriger les erreurs affectant le progiciel, les parties convenant expressément de réserver cette correction au Concédant,
- le Licencié aura la possibilité de le reproduire en autant d'exemplaires qu'il sera nécessaire pour le Site et le nombre d'utilisations désignés à l' **Annexe 2**,
- le Licencié pourra observer, étudier ou tester le fonctionnement du progiciel afin de déterminer les idées et les principes qui sont à la base de l'un de ses éléments, lors de toute opération de chargement, d'affichage, d'exécution, de transmission ou de stockage du progiciel que le Licencié est en droit d'effectuer.

ARTICLE 9 - INTEROPERABILITE

Le Concédant met à la disposition du Licencié, sur simple demande de ce dernier, les informations nécessaires à l'interopérabilité du progiciel.

ARTICLE 10 - SOUS-LICENCE

Le Licencié ne pourra utiliser le progiciel que pour ses propres besoins, il s'interdit d'octroyer des sous-licences sans l'accord écrit préalable du Concédant.

Le Licencié ne pourra concéder, même gratuitement, le droit d'usage à des tiers.

En cas d'accord donné par le Concédant, les termes du Contrat de sous-licence ou de l'acte de transfert devront être préalablement agréés par le Concédant.

ARTICLE 11 - PROPRIETE

Le progiciel concédé et sa documentation, ainsi que toute copie, restent la propriété exclusive du Concédant, qui se réserve la qualité d'auteur conformément aux dispositions du code de la propriété intellectuelle tel que modifié par la loi du 10 mai 1994. Le Concédant se réserve la faculté d'exercer son droit de retrait ou de repentir.

Le progiciel est déposé auprès de : InterDeposit Digital Number
10 route de l'Aéroport
CP 41 - CH 1215 Genève 15
<http://www.legalis.net>

sous le N° **IDDN.FR.010.0106900.000.R.P.2006.035.20100**

Le progiciel ne peut être cédé, apporté ou transféré à des tiers ou filiale du Licencié sans l'accord du Concédant (Cf. **Article 14**).

Le Concédant garantit le Licencié de toute procédure en contrefaçon qui serait engagée contre lui, à condition toutefois qu'il en soit avisé par écrit et dans les meilleurs délais par le Licencié.

ARTICLE 12 - INCESSIBILITE

Il est expressément convenu que le présent Contrat ne pourra être cédé à un tiers par le Licencié, sauf accord préalable et écrit du Concédant.

Cette licence n'est pas cessible sans l'autorisation du Concédant, même en cas de cession du fonds, de location-gérance, de fusion ou de toute autre opération tendant à faire changer le Contrat de patrimoine ou au terme de laquelle les droits du Licencié seraient transférés à un tiers.

ARTICLE 13 - MATERIEL

Le progiciel est destiné à être utilisé sur un matériel dont la configuration figure en *Annexe 2*.

La présente concession du droit d'utilisation donne droit au Licencié d'utiliser le progiciel sur le matériel dont les caractéristiques sont ainsi précisées, ou exceptionnellement et provisoirement sur un matériel de secours si ledit matériel initialement défini est momentanément indisponible ou inutilisable.

Toute modification ou installation supplémentaire au matériel désigné, de l'unité centrale ou des périphériques, devra être signalée au Concédant par lettre recommandée avec accusé de réception.

Les adaptations éventuelles du progiciel entraînées par la modification du matériel seront apportées par le Concédant aux frais du Licencié. Toute dérogation devra faire l'objet d'un avenant.

Dans le cas où les adaptations seraient faites par un tiers, le Concédant sera déchargé de toute responsabilité, y compris des conséquences de telles adaptations sur le progiciel sur lequel un droit d'usage est concédé.

Le Licencié est responsable du bon fonctionnement du matériel.

ARTICLE 14 - SITE(S)

La concession du droit d'utilisation est consentie au Licencié pour application à ses propres besoins sur le Site et pour le nombre d'utilisation désignés en *Annexe 2*.

Le terme "Site" correspond à un seul et même établissement identifié par son numéro SIRET. La notion de Site ne peut s'appliquer qu'à l'intérieur d'une même société identifiée par son numéro SIREN.

Toute modification d'une des adresses indiquées devra être signalée par le Licencié et faire l'objet d'un avenant au présent Contrat.

ARTICLE 15 - PARTICIPATION DU LICENCIE

Le Licencié s'engage à coopérer avec le Concédant et à lui fournir toutes les informations qui pourraient lui être nécessaires pour la bonne réalisation de sa mission, ainsi qu'à mettre gratuitement à sa disposition le matériel et le personnel nécessaires.

ARTICLE 16 - REMISE ET INSTALLATION DU PROGICIEL

Le Concédant remet au Licencié le progiciel composé des programmes livrés en langage directement assimilable par l'ordinateur prévu dans la configuration. Il lui a, en outre, été remis la documentation et les manuels nécessaires à son utilisation.

Le progiciel a préalablement été installé par le Concédant, objet de la conclusion du présent Contrat. Le Licencié s'engage à fournir, sans frais, le temps machine nécessaire et désigner un responsable du projet qui participera à l'installation du progiciel.

Le Concédant ne pourra être tenu pour responsable des retards causés par l'indisponibilité du matériel désigné ou du personnel devant être fourni par le Licencié. Tous travaux complémentaires demandés par le Licencié devront faire l'objet d'une convention séparée ou d'un avenant au présent Contrat.

Le Concédant devra faire en sorte que le personnel détaché pour effectuer l'installation du progiciel respecte le secret professionnel pour toutes informations concernant le Licencié.

L'installation est réputée réalisée dès l'installation physique du progiciel sur le matériel.

ARTICLE 17 - JEUX D'ESSAI

Le progiciel fera l'objet de tests menés sur des jeux d'essai fournis par le Licencié. Ces tests auront pour but de permettre au Licencié de vérifier que le progiciel est conforme aux spécifications décrites dans la documentation.

Le Licencié aura ainsi la possibilité d'envisager tous les cas et de contrôler les résultats obtenus par rapport à ceux attendus.

Le Licencié, s'il constatait que le progiciel ne répond pas aux fonctions prévues pour les jeux d'essai, devrait alors immédiatement faire parvenir ses remarques, pendant la période de tests, telle que définie à l'**Article 17** alinéa 1.

Le Concédant s'efforcera alors soit de réorienter le Licencié vers une meilleure utilisation du progiciel, soit de pallier ces observations.

ARTICLE 18 - EVALUATION - RECEPTION

Le progiciel fait l'objet d'une période d'évaluation par le Licencié à compter du **01/02/2011** (ce jour) jusqu'au **31/01/2011**. Cette période sera utilisée par le Licencié pour vérifier l'adéquation entre les fonctionnalités du progiciel et ses propres besoins. Le Licencié est responsable de son niveau de compétence pour évaluer le progiciel en jugeant nécessaire ou non d'acquérir une formation dispensée par le Concédant telle que définie en **Annexe 4** au travers d'une mission d'assistance technique.

Le progiciel ne peut être utilisé pour des travaux réels avant que la réception ne soit prononcée. Si le Licencié entreprend d'exploiter en réel le progiciel avant cette date, la réception définitive est prononcée de plein droit au jour de la date d'exécution des premiers travaux.

La réception sera considérée comme acquise après la fin de la période d'évaluation. A cette date, le Licencié devra signer un procès-verbal de réception tel que défini en **Annexe 8** en formulant les réserves éventuelles qu'il aurait à y apporter. Le procès-verbal mentionnera clairement la décision du Licencié d'acquiescer définitivement la licence ou de la rejeter.

Dans le cas d'une acquisition définitive de la licence à l'issue de la période d'évaluation et de la signature du procès-verbal, les réserves, si elles existent, seront levées au frais du Licencié, qu'elles soient réhabilitoires ou non. La conclusion de cette période et du procès-verbal de réception primeront sur tout autre document technique émis par le Concédant ou le Licencié ainsi que la compréhension des fonctionnalités du progiciel par le Licencié. La Licence ne pourra être remboursée au Licencié une fois la réception prononcée.

Dans le cas d'un rejet de la licence à l'issue de la période d'évaluation, l'assistance technique exécutée par le Concédant au service du Licencié restera due sauf si l'offre du Concédant mentionne qu'elle a été réalisée gracieusement. En outre, le Licencié s'engage à désinstaller le progiciel, détruire toute copie de sauvegarde et autoriser le Licencié à en vérifier la bonne exécution sur le Site.

Dans tous les cas, le présent Contrat restera toujours en vigueur.

ARTICLE 19 - GARANTIE

La période de garantie s'étend sur **douze mois** à compter du jour de la réception.

La garantie couvre uniquement les produits comportant la mention "Oui" dans la colonne "1" du tableau figurant à l'**Article 1** du présent Contrat.

Pendant cette période, le Concédant garantit le Licencié contre toute survenance d'anomalies bloquantes interne au progiciel en empêchant totalement l'utilisation. En particulier, le Concédant ne sera pas tenu responsable des dysfonctionnements induits par le système d'exploitation et ses composants (Windows, MS Access, Runtime MS Access, Bibliothèques VB, Internet Explorer, etc.) utilisé par le Licencié et permettant d'exécuter le programme. La garantie exclut non exhaustivement toute anomalie non bloquante, demande d'amélioration ou personnalisation du progiciel de quel ordre qu'elle soit par le Licencié. Pour information, le Concédant fournit une liste de défaillance connues et non exhaustive du progiciel en [Annexe 5](#).

Le Concédant s'engage à ce titre à remédier sans frais à l'incident détecté et identifié par le Licencié pour autant qu'il soit bloquant. Les frais de séjour et de déplacement du personnel qui s'avèreraient nécessaires pour remédier à l'incident seront remboursés au Concédant par le Licencié au tarif convenu dans l'offre (Cf. **Article 14**) ou à défaut, ceux disponibles sur le Site internet du Concédant.

Si la demande d'intervention est motivée par un incident non imputable au progiciel dans sa version remise par le Concédant, celui-ci facturera, en sus des frais de séjour et déplacement, le temps passé au prix en vigueur chez le Concédant à la date de l'intervention.

Pour traiter les demandes du Licencié non incluses dans la garantie, il pourra être conclu entre les parties le Contrat de maintenance, selon le modèle figurant en [Annexe 3](#).

ARTICLE 20 - EVOLUTIONS

Le Concédant s'engage à porter à la connaissance du Licencié, l'existence de toute nouvelle version plus performante du progiciel objet du Contrat. Le Concédant s'engage à faire bénéficier le Licencié des conditions consenties aux nouveaux clients ou, si un Contrat de Maintenance est conclu, à en suivre les prescriptions.

ARTICLE 21 - MAINTENANCE

Un Contrat de maintenance pourra être conclu entre les parties pour une période de **cinq (5) ans** indépendamment du présent contrat de licence et après signature conjointe d'un contrat selon le modèle figurant en [Annexe 3](#). Cette maintenance sera renouvelée annuellement par tacite reconduction, sauf dénonciation par l'une des parties un mois au moins avant l'échéance annuelle.

L'abonnement à la maintenance donne lieu au versement d'une redevance **mensuelle** au tarif en vigueur lors de la signature du Contrat de maintenance ou du renouvellement dudit Contrat.

Tout service ou assistance non prévu dans le cadre de la maintenance ou du présent Contrat devra faire l'objet d'un avenant.

ARTICLE 22 - COPIE DE SAUVEGARDE

Le Licencié ne pourra faire que les copies de sauvegarde s'avérant nécessaires pour son exploitation, à titre de sécurité. Ces copies resteront la propriété du Concédant et devront faire l'objet d'un inventaire accessible à ce dernier.

ARTICLE 23 - CONTROLE DES LICENCES

Les parties conviennent expressément de confier à l'APP l'audit de l'utilisation du progiciel objet des présentes. Cet audit, dont le coût est pris en charge par le Concédant, est diligenté à la demande de celui-ci. Le Licencié s'engage à autoriser l'accès à ses Sites aux experts de l'APP, aux jours et heures ouvrables, et à régulariser les licences manquantes.

ARTICLE 24 - DIVULGATION

Le progiciel fait partie des secrets de fabrication du Concédant et devra être considéré par le Licencié comme une information confidentielle, qu'il puisse ou non être protégé par un droit de propriété intellectuelle, brevet, droit d'auteur, etc., ou d'une autre façon.

Le Licencié s'interdit de communiquer le progiciel, les supports magnétiques, programmes ou autres éléments concernant le progiciel, ainsi que toute reproduction totale ou partielle du progiciel, à l'exception des sauvegardes et en prenant alors toutes les précautions nécessaires pour en éviter la divulgation illicite.

Le Licencié s'engage également à prendre toutes les mesures nécessaires pour que le progiciel et sa documentation ne soient pas mis à la disposition de tiers et s'engage à ce que ses collaborateurs ou son personnel respectent ces obligations.

Le Licencié s'interdit d'utiliser les spécifications du progiciel pour créer ou permettre la création d'un programme ayant la même destination.

De convention expresse, le Concédant est autorisé à vérifier à tout moment le respect de ces obligations.

Dans le cas où le Licencié ne respecterait pas les obligations mentionnées dans cet article, le Concédant se réserve le droit de réclamer au Licencié une indemnité d'un montant égal au coût de développement du progiciel (un demi million d'euros au 01/01/2006) et révisé selon l'indice Syntec.

ARTICLE 25 - MODIFICATIONS

Le Licencié s'engage à n'apporter aucune modification aux éléments remis par le Concédant, sans l'accord préalable et écrit de celui-ci. Le non respect de cette clause déchoit le Licencié du bénéfice de la garantie et de la maintenance.

Toute correction, modification ou amélioration quelle qu'en soit l'ampleur réalisée sur le progiciel par le Concédant à la demande du Licencié reste la propriété intellectuelle du Concédant.

ARTICLE 26 - RESPONSABILITE

Le Concédant est soumis à une obligation de moyen, à l'exclusion de toute autre. Il garantit la conformité du progiciel aux spécifications décrites dans sa documentation.

Le Licencié assume toutes les responsabilités autres que celle de conformité du progiciel aux spécifications et notamment celles qui concernent :

- l'adéquation du progiciel à ses besoins,
- l'exploitation du progiciel,
- la qualification et la compétence de son personnel.

Le Licencié reconnaît expressément avoir reçu du Concédant toutes les informations nécessaires lui permettant d'apprécier l'adéquation du progiciel à ses besoins et de prendre toutes précautions utiles pour sa mise en œuvre et son exploitation.

Le Concédant ne sera en aucun cas tenu de réparer d'éventuels dommages directs ou indirects, même si il a été informé de la possibilité de tels dommages.

Le Licencié sera seul responsable de l'utilisation du progiciel.

ARTICLE 27 - FORMATION

La formation du personnel du Licencié nécessaire à l'utilisation du progiciel est obligatoire. Les conditions de formation figurent en *Annexe 4*.

ARTICLE 28.1 - PERENNITE - ACCES AU PROGRAMME SOURCE VERSION COMPILEE

Cet article s'applique aux produits comportant la mention "Oui" dans la colonne "1" du tableau figurant à l'**Article 1** du présent Contrat.

Le programme source du progiciel visé par le présent Contrat, y compris la documentation technique de conception et de réalisation et les outils spécifiques de développement, ainsi que le système d'exploitation compatible avec le programme source du progiciel (sous forme exécutable en tant que copie de sauvegarde), sont conservés de façon sûre par le Concédant et déposés auprès de l'organisme figurant à l'**Article 11** du présent Contrat.

Le Licencié pourra accéder au programme source du progiciel dans les cas suivants :

- panne bloquante dans le fonctionnement du progiciel, sans que cette panne soit réparée par le Concédant dans un délai de 30 jours à compter de sa constatation par le Concédant, si elle intervient pendant la période de garantie ou si un Contrat de maintenance est en vigueur entre les parties,
- redressement ou liquidation judiciaire du Concédant, sans reprise de ses engagements envers le Licencié dans un délai de trois mois à compter du jugement prononçant le redressement ou la liquidation judiciaire.

Le cas échéant, le Licencié ne pourra utiliser le programme source du progiciel et les outils de développement spécifiques au Concédant que dans la limite des droits qui lui ont été cédés par le Concédant, l'accès au programme source ne transférant en aucun cas les autres droits.

ARTICLE 28.2 - PERENNITE - ACCES AU PROGRAMME SOURCE VERSION CODE SOURCE

Cet article s'applique aux produits comportant la mention "Oui" dans la colonne "2" du tableau figurant à l'**Article 1** du présent Contrat.

Le programme source du progiciel visé par le présent Contrat, y compris la documentation technique de conception et de réalisation sont remis au Licencié aux conditions explicitées dans le présent Contrat. Les outils spécifiques de développement, ainsi que le système d'exploitation compatible avec le programme source du progiciel sont acquis séparément par le Licencié et non couverts par le présent Contrat.

Le Licencié dispose d'une version du programme source du progiciel marquée par une méthode de cryptage maîtrisée par le Concédant qui permet d'identifier la version qui lui a été remise. Ce marquage sert de preuve en cas de divulgation. La version marquée est déposée auprès de l'organisme figurant à l'**Article 11** du présent Contrat sous le N° **IDDN.FR.xx.xxxxxxx.xxx.x.x.xxxx.xxx.xxxxx** spécifique. Dans la suite du présent Article, on désigne par :

- "programme source" la copie de la version déposée et marquée du programme source du progiciel remise au Licencié,
- "programme compilé" la copie de la version distribuée du progiciel aux utilisateurs sur le Site du Licencié. Le Licencié a la capacité de transformer le "programme source" en "programme compilé".

Le présent Contrat s'applique dans toutes ses dispositions au "programme compilé" à l'exception du présent article qui ne concerne que les dispositions propres au cadre d'utilisation du "programme source".

Le programme source et le programme compilé sont définis par rapport à leur type (extension de fichier) et répertoriés dans le tableau suivant :

	Plate-forme	Programme source	Programme compilé
Microsoft Access et Visual Basic For Application	Windows	*.mdb	*.mde
Embedded Visual Basic	Pocket PC	*.bas, *.frx, *.vbw, *.ebf, *.ebp	*.vb
Javascript	Web	*.js	Non applicable

On désigne par "Représentants habilités" du Licencié les personnes physiques étant contractuellement et directement employés par le Licencié et qui administrent le progiciel au service des utilisateurs. Les "Représentants habilités" sont déclarés dans le menu d'administration dédié du progiciel. Cela exclut de façon non exhaustive les sous-traitants, toutes personnes appartenant à des filiales, toutes personnes présentes sur d'autres Sites du Licencié, toutes personnes n'intervenant pas dans l'Administration du progiciel, toutes personnes ne remplissant plus les conditions de représentants habilités à la suite d'une démission, mutation, promotion ou tout autre motif.

Le Licencié utilisera le programme source dans les conditions exclusives suivantes :

- Le Licencié s'engage à contrôler très strictement l'utilisation du programme source par ses Représentants habilités.
- Le Licencié s'efforcera de limiter l'accès au programme source à un nombre minimum de Représentants habilités.
- Les Représentants habilités du Licencié sur le Site désigné par l'**Article 14** disposeront d'un accès exclusif au programme source sous réserve d'avoir dûment signé la convention d'accès individuelle et nominative sur laquelle figure notamment l'acceptation et le cachet du Concédant. Un exemple de cette convention d'accès figure en **Annexe 6**.
- En cas de changement de fonction des personnes ayant conclu une convention d'accès (changement de poste, démission, mutation, etc.), le Licencié s'engage à établir une convention de départ individuelle et nominative sur laquelle figure notamment la prise en compte et le cachet du Concédant. Un exemple de cette convention de départ figure en **Annexe 7**.
- Par la conclusion du présent Contrat, le Licencié devient entièrement et définitivement responsable de l'usage du programme source et de sa non divulgation, y compris concernant les personnes ayant signé une convention de départ.
- Le Licencié s'engage à tenir à jour le registre des conventions d'accès et de départ.
- Le Licencié s'engage à fournir l'accès à ce registre au Concédant à tout moment.
- Le Licencié s'engage à missionner à ses frais le Concédant dans le cadre de la validation des conventions d'accès et de départ, et une fois par an pour vérifier le registre des conventions.
- Le présent Contrat couvre l'utilisation du programme compilé sur un unique Site défini à l'**Article 14**. Le Licencié est autorisé à installer le programme compilé sur d'autres Sites sous réserve de la conclusion d'un nouveau Contrat de licence établi par le Concédant aux frais du Licencié.
- Le Licencié est autorisé à adapter le programme source pour ses besoins spécifiques mais il renonce d'ores et déjà à revendiquer tout droit de propriété intellectuelle quel qu'il soit sur les évolutions qu'il aura apporté au progiciel. Le programme source adapté par le Licencié obéit aux mêmes règles que le programme source qui lui a été remis, objet du présent Contrat.

Le Licencié s'interdit la divulgation, reproduction, cession ou revente du programme source, du programme source adapté ainsi que des programmes compilés correspondants sous une quelconque forme que ce soit en dehors des conditions établies dans le présent Contrat. Le Licencié ne pourra utiliser le programme source du progiciel que dans la limite des droits qui lui ont été cédés par le Concédant, l'accès au programme source ne transférant en aucun cas les autres droits.

ARTICLE 29 - NON SOLlicitation DU PERSONNEL

Chacune des parties s'interdit d'engager le personnel de l'autre pendant toute la durée du présent Contrat et pendant les douze mois qui suivront la cessation des relations contractuelles.

Le non respect de cette clause entraîne l'obligation pour le contrevenant de verser à l'autre partie, à titre d'indemnité, le montant équivalent de la rémunération brute perçue par le salarié au cours des douze derniers mois précédant son départ.

ARTICLE 30 - LITIGES

Tous différends, découlant du présent accord, seront dénoués par voie d'arbitrage, suivant le règlement d'arbitrage du centre de conciliation et d'arbitrage des techniques avancées (ATA) - 103, rue de la Boétie, Paris 75008 - auquel les parties déclarent expressément se référer. Le tribunal statuera en amiable compositeur.

ARTICLE 31 - DISPOSITIONS GENERALES

Le fait que l'une des parties n'ait pas exigé l'application d'une clause quelconque du présent Contrat, que ce soit de façon permanente ou temporaire, ne pourra en aucun cas être considéré comme une renonciation aux droits de cette partie découlant de ladite clause.

ARTICLE 32 - TITRES

En cas de difficultés d'interprétation de l'un quelconque des titres ou des intertitres placés en tête d'une disposition, avec l'une quelconque des dispositions, les titres seront déclarés inexistants.

ARTICLE 33 - INTEGRALITE DU CONTRAT - NON VALIDITE PARTIELLE

Le présent Contrat exprime l'intégralité des obligations des parties. Aucun document ne pourra engendrer d'obligations au titre du présent Contrat s'il n'est l'objet d'un avenant signé par les deux parties.

Si une ou plusieurs dispositions du présent sont tenues pour non valides par une loi ou un règlement, ou déclarées telles par décision définitive d'une juridiction compétente, elles seront réputées non écrites, les autres dispositions du présent garderont toute leur force et leur portée.

ARTICLE 34 - ELECTION DE DOMICILE

Les parties élisent domicile, sauf dérogation expresse convenue d'un commun accord, aux adresses suivantes :

Le Concédant : (cf. page 2)

Le Licencié : (cf. page 2)

ARTICLE 35 - LANGUE DU CONTRAT

Le présent Contrat est établi en langue française; il peut en être établi une version en langue étrangère. En cas de contradiction entre les deux textes, le texte français prévaudra.

ARTICLE 36 - LOI APPLICABLE

Le CONTRAT est soumis à la loi française.

Fait à **Gignac** le **01 février 2011** en deux originaux.

Le Concédant :

Représenté par M. BENELHADJSAID Sami



CD CONCEPT
8, Ch. de Bourdigues
13190 GIGNAC-LA-MERTHE
Tél./Fax : 0.872.201.201
<http://cd.concept.online.fr>

Le Licencié :

Représenté par

ANNEXE 1 : Descriptif application

(cf. page suivante)



Solution pour la
Gestion de Projet

DESCRIPTIF DE L'APPLICATION

Réf 0402004/2 du 16 mai 2005



Création Multimédia

CD Concept © 2012



ProGest Basic ®

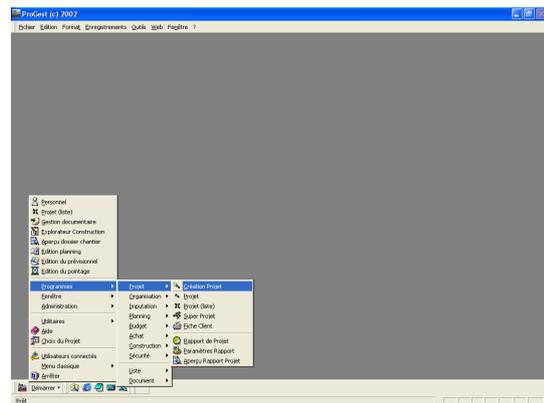
Base de données organisationnelle pour la gestion d'un portefeuille de petits, moyens et gros Projets en équipe.

Création et Gestion du reporting Projet, documentation, planning, prévisionnel de charge, budget, approvisionnements, et listes connexes (Activités, Services, Personnel, Entreprise, Catégories budgétaires, etc.)

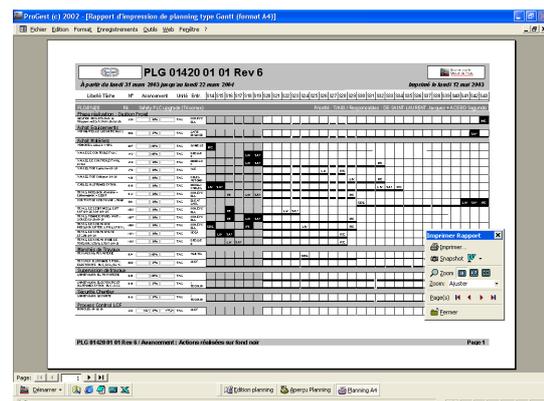
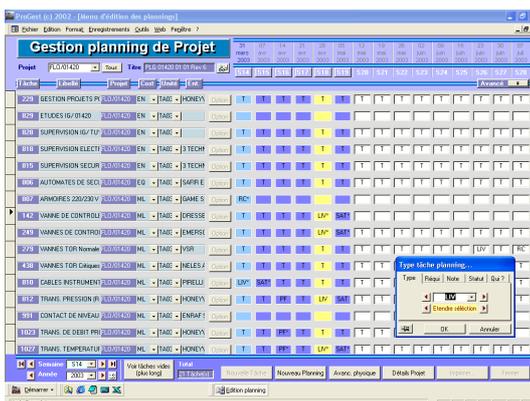


Points forts

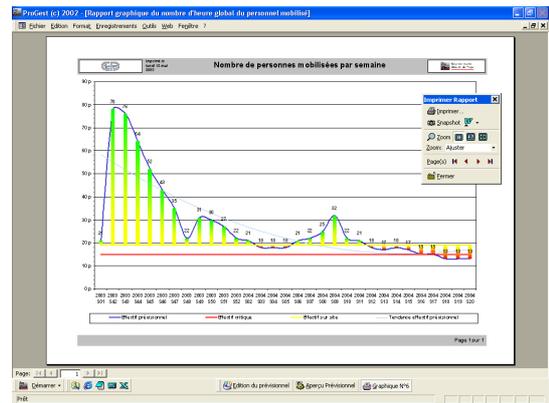
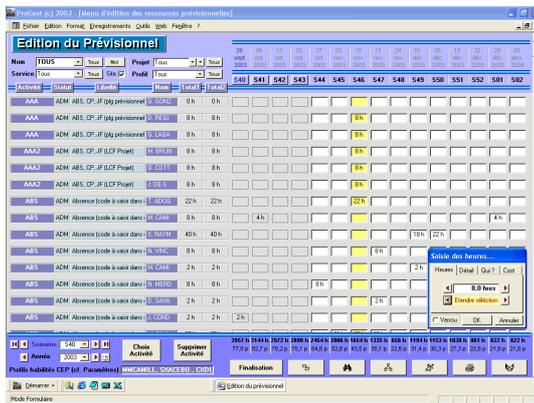
- q Interface ergonomique et simple d'utilisation,
- q Mise en service et amélioration continue depuis 8 ans,
- q Fabrication Web quotidienne et automatique pour reporting Client,
- q Puissante base de donnée relationnelle favorisant le travail collaboratif,
- q Structure modulaire calculée sur l'Organisation PROJET (outil « tout en un »),
- q Installation simple, autonome, multiSites et peu onéreuse.



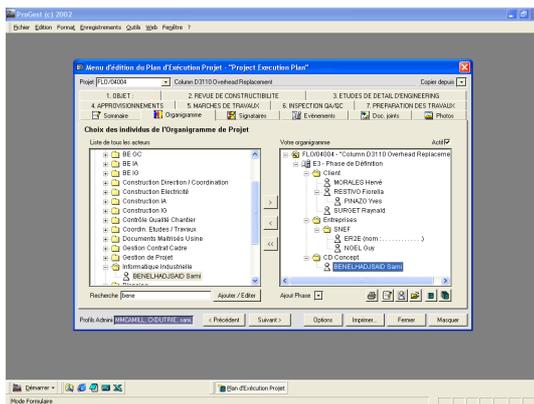
- ⇒ **L'interface** de ProGest offre une prise en main immédiate. Elle reproduit avantageusement le « Bureau Windows » et toutes les fonctions de l'application sont accessibles par un bouton « Démarrage » dédié. L'utilisateur accède intuitivement à l'information qui l'intéresse à travers les nombreux modules du logiciel, puis navigue entre chaque module comme dans Windows.
- ⇒ **Module de Reporting Projet / Rappel des Actions individuelles.** Compte rendu d'activité hebdomadaire avec gestion des actions. Module de rappel des Actions par individu à l'ouverture de l'Application avec visualisation des actions en retard et à venir.
- ⇒ **Module Estimation / Budget** pour le chiffrage du coût d'un Projet par WBS (Work Breakdown Structure ou catégorie budgétaire). Edition automatique des tableaux de bord Budget / Engagé / Total prévu pour un suivi en temps réel de l'évolution des coûts.
- ⇒ **Module Planning** pour la création et la gestion des plannings de Niveau 1. Nombreuses fonctionnalités et assistances lors de la gestion des tâches telles la saisie graphique, la définition des liens entre les tâches, la définition des interlocuteurs projet par tâche. Edition des plannings à barres (type Gantt) suivant de multiples critères tels la période, les corps de métier, les zones Usine, les Entreprises, etc.



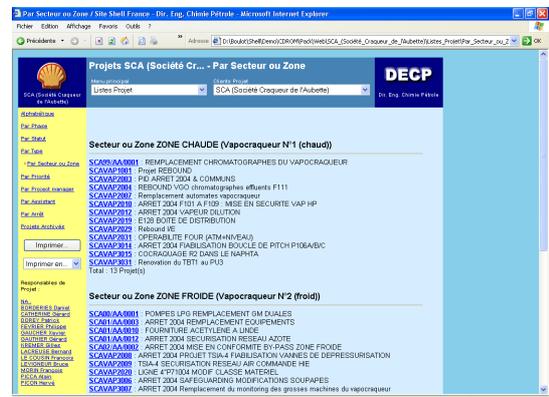
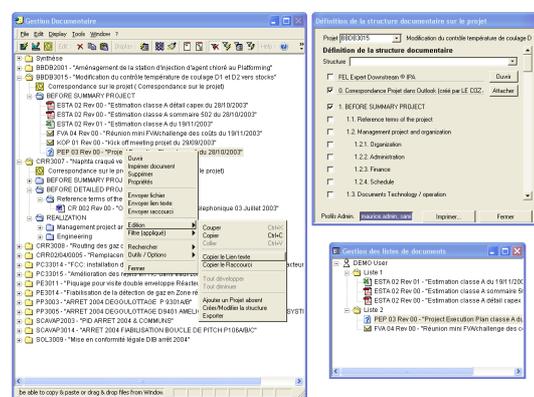
- ⇒ **Module de Gestion de charge de l'équipe Projet** (Bureaux d'Etudes, Acheteurs, Cost / Planning, Conducteurs Travaux / qualité / sécurité, secrétariat soit 30 à 120 personnes ou plus). Edition automatique du rapport d'expression des besoins en mobilisation de personnel suivant la charge de travail imposée par les projets. Edition du planning de congés.



- ⇒ **Module Timesheet** pour la saisie hebdomadaire individuelle des pointages par individu. Edition de pré-facture suivant une période quelconque définie par l'utilisateur.
- ⇒ **Module Cahier des Charges** pour la rédaction du Cahier des Charges du Projet. Il intègre notamment la Gestion des signataires, les documents joints, l'Organigramme, les évènements Projet, les photographies ainsi que le pré formatage suivant un modèle type.



- ⇒ **Module de Gestion documentaire**. Ce module se présente sous la forme d'un puissant Explorateur de fichiers. L'utilisateur stocke tous ses documents Projet par simple glisser / déplacer ou copier / coller. L'ensemble est architecturé suivant une structure documentaire commune à tous les Projets, offrant une homogénéité de présentation incomparable.



- ⇒ **Module Administration** pour gérer les paramètres de l'Application, les comptes utilisateurs, autorisations par module, le contenu des listes déroulantes et même les libellés et info bulles !
- ⇒ **Module Export Web** créé automatiquement votre Site Web grâce au **WebScheduler®** inclus !
- ⇒ **Module Mailing** Automatique pour envoyer en rafale les actions et notifications Projet !



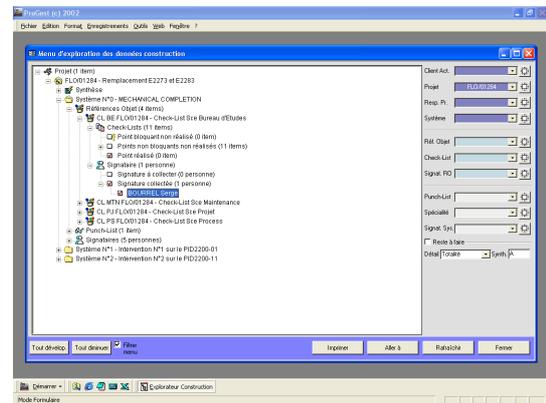
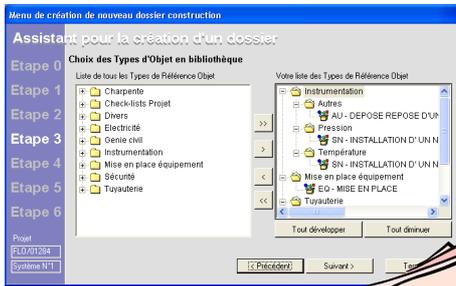
ProGest Construction ®

Base de données organisationnelle pouvant venir en complément à ProGest Basic ® ou fonctionner de façon totalement autonome.

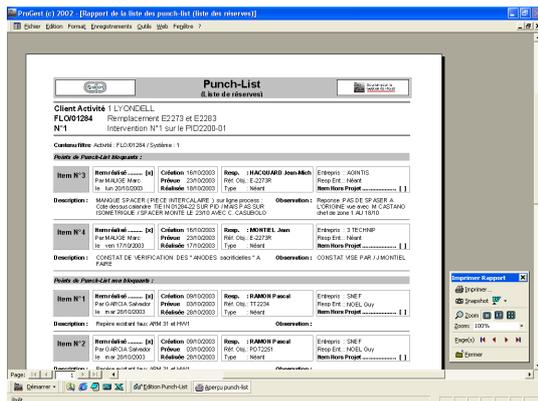
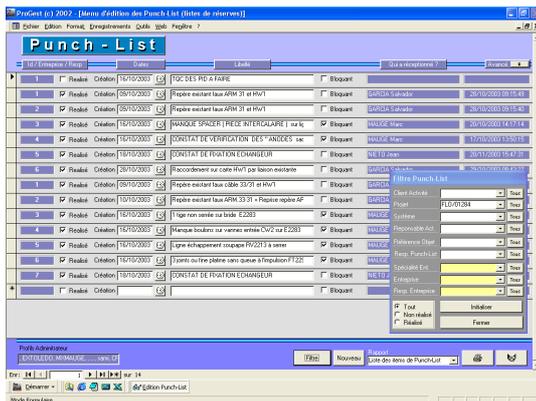
Initialisation et Gestion du dossier de Réception d'une installation, des Punch-List, des Signataires. Edition de PV, documentation de réception et nombreux indicateurs mis en forme au travers de Synthèses efficaces.

Points forts

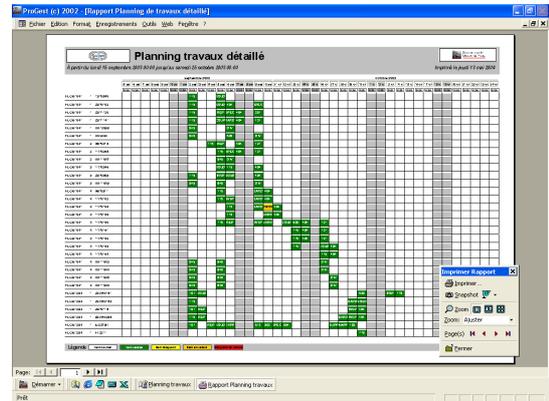
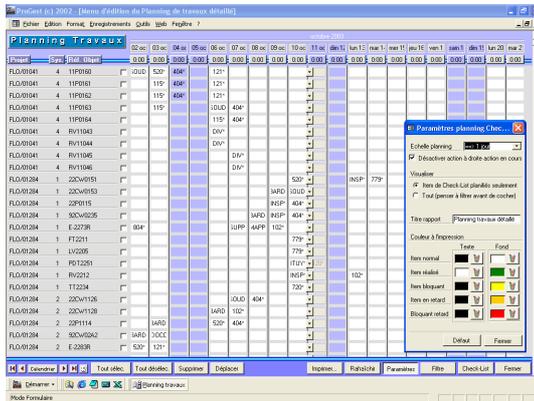
- q Module exclusif de gestion des dossiers sur Pocket PC,
q Retour d'expérience sur de gros chantiers (40.000 h de travail),
q Fabrication Web quotidienne et automatique pour reporting Client,
q Gestionnaire photo pour le stockage partagé de photos numériques,
q Prise en charge de la planification, des ressources et avancements physiques,
q Présence d'une bibliothèque de gammes pour simplifier la création des dossiers,
q Interface ergonomique et simple d'utilisation (Assistant et Explorateur Construction).



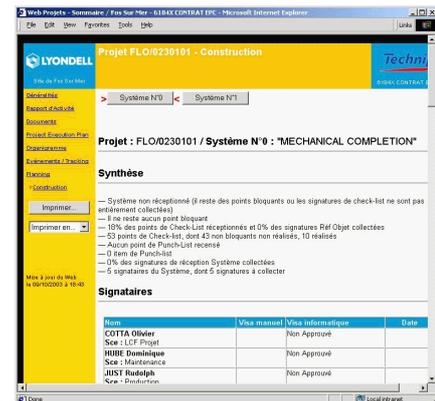
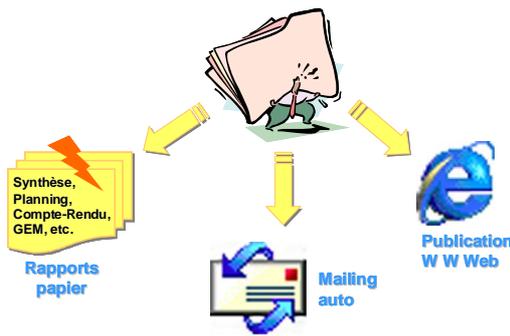
- => Création de Dossier de Réception Chantier ultrarapide. L'utilisateur définit en 6 étapes : les signataires du Dossier, les Objets à Réceptionner (choix dans une bibliothèque), les signataires des Objets à Réceptionner. En retour, l'application crée instantanément le dossier complet à l'aide de bibliothèques de réception propres au Client ou génériques.
=> Gestion du dossier originale à l'aide d'un Explorateur d'Objet permettant d'accéder immédiatement à toute l'arborescence de réception d'un Projet. A chaque niveau, l'Application propose une Synthèse de l'état de la réception. L'Explorateur d'Objet permet autant au Manager d'accéder à l'information synthétique qu'au Conducteur de Travaux à l'information de détail suivant la granularité requise par chacun.
=> Gestion des Punch-List (liste des Réserves). Pour chaque point de punch-list, l'utilisateur spécifie une date prévue ainsi qu'une date de réalisation effective, l'Entreprise en charge de la réalisation, le type d'item, etc. Le rapport des Listes de Réserves a été spécialement étudié pour mettre en relief les informations importantes. De nombreux autres rapports statistiques et graphiques permettent de faire le point sur la situation des réserves et prendre les décisions adéquates pour leur traitement efficace.



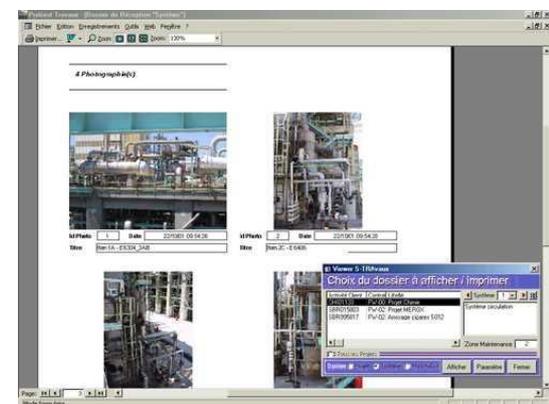
- ⇒ **Module Planning Travaux.** Permet de planifier les check-list sur une échelle de temps à pas variable (1h à 1 semaine). Une fois la planification faite, le logiciel retourne de nombreux rapports de synthèse dont : les courbes d'avancements physique, tableaux récapitulatifs d'avancement, distribution du travail, etc. En outre, il existe une interface avec Primavera® pour s'intégrer facilement dans une équipe de planification globale (gros chantiers).



- ⇒ **Publication des résultats** sous diverses formes (papier, mailing, etc.) mais surtout au format Web. Utilisé conjointement au **WebScheduler®** fourni gratuitement, l'Application rafraîchit quotidiennement votre Site Web. Celui-ci contient toutes les informations relatives à l'avancement du chantier, les documents, l'organigramme, le planning, etc. Vos Clients accèdent donc en temps réel à toutes ces informations sans effort de votre part. Vous travaillez alors en parfaite transparence et avec un niveau de compétence inégalé.



- ⇒ **Module Photo et images numériques** permettant de stocker et de gérer des photographies de chantier, des documents scannés (PV Entreprise, etc.) Le stockage sur réseau, totalement transparent, permet de faire bénéficier des éléments stockés à l'ensemble des utilisateurs.



- ⇒ **ProGest Construction** bénéficie d'un retour d'expérience exclusif dans le cadre de la gestion de gros chantiers (40.000h), et notamment dans le cadre très tendu d'Arrêt d'Usine. L'outil s'est avéré parfaitement dimensionné pour une équipe de 20 Conducteurs de Travaux, 5 Préparateurs et 8 Chefs de Projet.



ProGest Mobile ®

Complément mobile à ProGest Construction ®. Solution 100% embarquée sur Pocket PC ou TabletPC et PC via l'Application Déportée sans accès réseau.

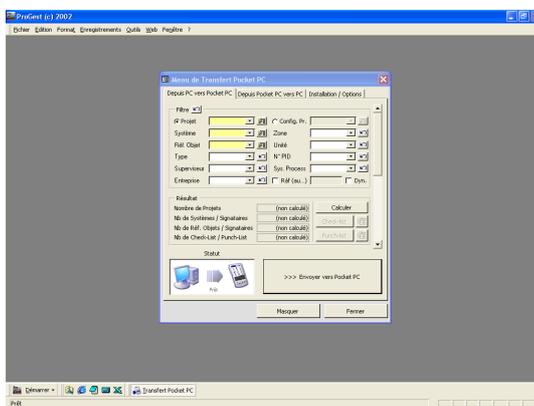
Gestion du dossier de Réception d'une installation, des Punch-List, des Signataires. Adjonction de notes manuscrites lisibles sous Word et mémos vocaux (.wav). Fonctionne sur toutes versions de Windows hors WP7.



Points forts

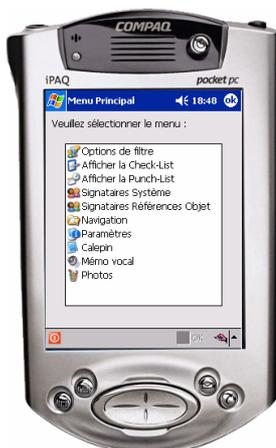
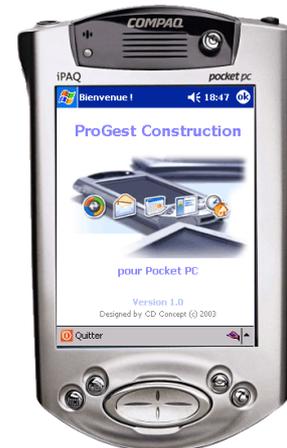
- q Interface très simple et efficace,
- q Module de transfert PC / Pocket PC très complet,
- q Saisie directe des signatures pour atteindre le zéro papier,
- q Installation de l'Application Pocket PC directement depuis ProGest,
- q Usage simplifié des mémos vocaux ajoutés aux points de check-list,
- q Existence de Pocket PC renforcés pour usage intensif sur chantier

⇒ **Principe** : les dossiers sont créés dans ProGest Construction. Les Conducteurs Travaux transfèrent les dossiers qu'ils gèrent vers le Pocket PC. Ils suivent l'avancement du chantier en réceptionnant les points de check-list sur le Pocket PC. En fin de journée - ou suivant une fréquence désirée - ils retournent les informations saisies vers ProGest.



⇒ **Application Pocket PC** : l'interface sur le Pocket PC se veut simple et efficace. En aucun cas le logiciel n'ajoute au tumulte du chantier. Le Conducteur de Travaux met à jour la check-list qui guide la réception du chantier. Ce mode de travail évite les oublis, limite les erreurs techniques, favorise la traçabilité et permet de capitaliser le savoir faire au fil du temps grâce à l'enrichissement des bibliothèques de réception (check-list type).

Le stylet permet de piloter l'ensemble des fonctions du logiciel, ce qui favorise une prise en main encore plus rapide et intuitive.



L'Application s'articule autour d'un menu principal qui permet d'accéder directement à toutes les fonctionnalités. Après avoir sélectionné son dossier par les « Options de filtre », le Conducteur de Travaux réceptionne ou complète :

- **la check-list** : points de contrôle du dossier,
- **la punch-list** : liste de réserves,
- **les signatures** : du client, des fournisseurs, etc.

Les signatures sont cryptées et stockées dans la base de donnée. Cela se traduit par la disparition du papier jusque là indispensable à la signature des Procès Verbaux de réception.

⇒ Les copies d'écran ci-dessous illustrent la richesse de l'Application :



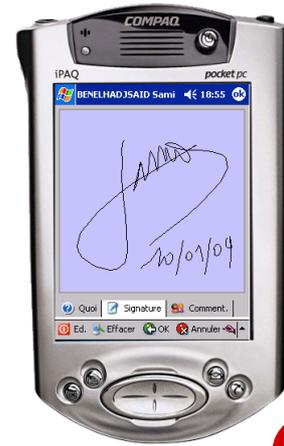
1

Menu de définition du filtre. Grâce à ce menu, le Conducteur de Travaux accède à son dossier ou définit des filtres élaborés.



2

Illustration du mode d'écriture direct avec reconnaissance de caractère très performant ! Il est aussi possible d'utiliser le clavier virtuel intégré.



3

Signature d'un dossier ou d'un élément de dossier. L'onglet « Quoi » (en bas à gauche) synthétise ce que l'utilisateur s'apprête à signer



4

Menu d'acquiescement direct des Check-List. Le bouton « Modifier » permet compléter la définition (remarque, date réalisation, Entreprise, etc.)



5

Menu d'enregistrement de mémo vocal sur le dernier point de check-list sélectionné grâce à l'enregistreur intégré. La capacité va jusqu'à 15h !



6

Menu d'édition d'un point de punch-list. Toutes les dates présentes dans l'Application peuvent être saisies facilement à l'aide du calendrier

⇒ De multiples extensions permettent de protéger le Pocket PC, ou compléter l'équipement pour davantage de productivité. Les modules de lecture code barre ou pastilles RFID peuvent engendrer des gains importants lors de la gestion de chantiers comportant beaucoup d'items :



Ils font confiance à CD Concept :



Site Internet

<http://Cd-concept.com>

Mail

email@cd-concept.com

Coordonnées

) 04 42 43 45 57

7 0 957 972 057



Création Multimédia

CD Concept © 2012

ANNEXE 2 : Localisation de la licence

Site d'installation :

AdresseSiteInstall1
AdresseSiteInstall2
AdresseSiteInstall3

Serveur sur lequel est implanté ProGest :

NomServeur

Chemin complet d'implantation de ProGest :

\\NomSrv\NomPartage\...\ProGest
(1,5 Go d'espace disque requis)

Terminaux autorisés à installer ProGest :

Tous les terminaux présents dans l'enceinte du Site d'installation et accédant à l'espace d'implantation de ProGest

Caractéristiques minimums des terminaux autorisés à installer ProGest :

Compatible PC + Processeur Intel Pentium + Espace disque dur 100 Mo + Ecran 1024x768 + Windows XP + MS Access 2000 + MS Activesync 4.5

Important : le Licencié est responsable des versions de Windows, MS Access ou MS Access Runtime, ActiveSync et tout autre composant logiciel du Système d'Exploitation dont il dispose. Le licencié dispose d'une période de test obligatoire au cours de laquelle il vérifiera l'adéquation de son Système d'Information avec le progiciel. Une fois la période de test passée, le Concédant ne garantit en aucun cas les dysfonctionnements liés au Système d'Information du Licencié.

Utilisateurs :

Tous le personnel **NomClient + co-traitants**

Capacité maximum de l'application liée à la base de données (fichier DataPG.mdb) :

10 connexions simultanées à la base de données (nombre de comptes illimité)

30Mo de base de données une fois défragmentée

15.000 enregistrements (lignes) maximum par table dans la base de données

Important : si le Licencié entreprend d'exploiter le progiciel au-delà de ces limites ou sans exécuter le batch quotidien de Maintenance, il assume l'entière responsabilité des dysfonctionnements qui pourraient survenir.

Liste des fichiers sous propriété du Licencié :

Dossier complet **\\NomSrv\NomPartage\...\ProGest\DocType*.***

Dossier complet **\\NomSrv\NomPartage\...\ProGest\File*.***

Dossier complet **\\NomSrv\NomPartage\...\ProGest\FileC*.***

Dossier complet **\\NomSrv\NomPartage\...\ProGest\Web*.***

Tous les fichiers présents dans ces dossiers devront faire l'objet d'une sauvegarde quotidienne par le Licencié. Le Concédant ne garantit en aucun cas leur contenu ni l'endommagement que pourrait occasionner l'utilisation du progiciel par le Licencié.

Liste des fichiers sous propriété du Concédant situés depuis la racine \\NomSrv\NomPartage\...\ProGest :

**Répertoire de **

13/12/2009 21:34 <REP> Data
 27/11/2009 10:09 <REP> DataSave
 27/11/2009 11:08 <REP> DocType
 11/12/2009 12:07 <REP> File
 27/11/2009 10:04 <REP> FileC
 02/12/2009 16:27 <REP> FileS
 27/11/2009 15:25 1 010 Install.Ink
 18/06/2009 18:02 <REP> Photo
 13/12/2009 19:34 <REP> Starter
 14/12/2009 07:47 0 tmp.txt
 27/11/2009 15:24 <REP> Utilis
 11/12/2009 12:13 <REP> Web
 2 fichier(s) 1 010 octets

Répertoire de .Data

29/09/2009 18:10 282 624 DataATX.mdb
 10/10/2004 23:00 320 456 DataPG.bmp
 13/12/2009 19:33 32 215 040 DataPG.mdb
 27/11/2009 15:43 4 120 576 DataS2P.mdb
 08/10/2009 13:48 147 456 ProGest.mdw
 5 fichier(s) 41 468 936 octets

Répertoire de .DataSave

0 fichier(s) 0 octets

Répertoire de .DocType

28/10/2009 00:42 92 672 ModeleFax.doc
 27/11/2009 10:06 56 832 PV.doc
 27/11/2009 10:06 31 232 QuestionnairePG.doc
 16/11/2009 06:21 34 816 _Codes.doc
 4 fichier(s) 215 552 octets

Répertoire de .File

19/06/2009 17:44 <REP> _PST
 0 fichier(s) 0 octets

Répertoire de .File_PST

0 fichier(s) 0 octets

Répertoire de .FileC

09/09/2008 06:32 <REP> _PSTC
 0 fichier(s) 0 octets

Répertoire de .FileCL_PSTC

0 fichier(s) 0 octets

Répertoire de .FileS

11/12/2009 12:23 <REP> _VISA
 0 fichier(s) 0 octets

Répertoire de .FileS_VISA

11/12/2009 12:23 35 917 824 ProGest.mde
 1 fichier(s) 35 917 824 octets

Répertoire de .Photo

31/10/2003 10:29 33 989 PrevPageGardePhoto1.jpg
 31/10/2003 10:28 158 548 PrevPageGardePhoto2.jpg
 01/05/2003 13:56 214 397 WTheme00.gif
 13/05/2003 20:45 8 711 WTheme00.gifThumb.jpg
 16/05/2003 14:37 200 107 WTheme001.gif
 16/05/2003 14:47 8 603 WTheme001.gifThumb.jpg
 01/05/2003 14:28 165 970 WTheme01.gif
 13/05/2003 20:45 8 164 WTheme01.gifThumb.jpg
 16/05/2003 14:38 174 543 WTheme011.gif
 16/05/2003 14:47 8 797 WTheme011.gifThumb.jpg
 01/05/2003 14:27 161 808 WTheme02.gif
 13/05/2003 20:45 6 951 WTheme02.gifThumb.jpg
 01/05/2003 14:29 177 317 WTheme03.gif
 13/05/2003 20:45 8 522 WTheme03.gifThumb.jpg
 01/05/2003 14:30 150 090 WTheme04.gif
 13/05/2003 20:45 970 WTheme04.gifThumb.jpg
 01/05/2003 14:35 175 339 WTheme05.gif
 13/05/2003 20:45 7 416 WTheme05.gifThumb.jpg
 01/05/2003 14:31 67 654 WTheme06.gif
 13/05/2003 20:45 5 765 WTheme06.gifThumb.jpg
 01/05/2003 14:32 264 224 WTheme07.gif
 13/05/2003 20:45 9 576 WTheme07.gifThumb.jpg
 01/05/2003 14:36 258 232 WTheme08.gif
 13/05/2003 20:45 10 846 WTheme08.gifThumb.jpg
 01/05/2003 14:36 224 002 WTheme09.gif
 13/05/2003 20:45 10 249 WTheme09.gifThumb.jpg
 01/05/2003 14:38 171 902 WTheme10.gif
 13/05/2003 20:45 8 129 WTheme10.gifThumb.jpg
 01/05/2003 14:39 226 420 WTheme11.gif
 13/05/2003 20:46 9 198 WTheme11.gifThumb.jpg
 01/05/2003 14:39 150 217 WTheme12.gif
 13/05/2003 20:46 6 828 WTheme12.gifThumb.jpg
 01/05/2003 14:40 263 363 WTheme13.gif
 13/05/2003 20:46 10 015 WTheme13.gifThumb.jpg
 01/05/2003 14:41 99 306 WTheme14.gif
 13/05/2003 20:46 7 925 WTheme14.gifThumb.jpg
 01/05/2003 14:41 250 561 WTheme15.gif
 13/05/2003 20:46 951 WTheme15.gifThumb.jpg
 01/05/2003 14:42 194 763 WTheme16.gif
 13/05/2003 20:46 9 292 WTheme16.gifThumb.jpg
 40 fichier(s) 4 133 685 octets

Répertoire de .Starter

13/12/2009 19:34 299 008 StartDat.mdb
 10/10/2004 23:00 320 456 Starter.bmp
 13/12/2009 19:34 524 288 Starter.mde
 09/12/2009 20:04 5 009 Starter.vbs
 4 fichier(s) 1 148 966 octets

Répertoire de .Utils

18/03/2008 15:58 <REP> Admin
 18/03/2008 15:59 <REP> Anim
 09/12/2009 12:53 <REP> Application
 08/03/2009 20:14 <REP> Bin
 01/12/2009 17:13 <REP> DocSys
 22/03/2009 14:32 <REP> Help
 12/12/2009 22:32 <REP> Ico
 30/09/2009 08:04 <REP> OCX
 22/01/2009 22:18 <REP> PocketPC
 09/12/2009 20:22 <REP> WebUtils
 0 fichier(s) 0 octets

Répertoire de .UtilsAdmin

08/06/2001 17:46 1 199 616 02 fppnt100.exe
 03/05/2006 10:06 27 648 EvenementsProjet.xls
 26/02/1999 20:29 65 536 WRKGADM.EXE
 3 fichier(s) 1 292 800 octets

Répertoire de .UtilsAnim

25/07/2001 23:00 11 874 200 CD.avi
 25/07/2001 23:00 1 453 106 CDS.avi
 2 fichier(s) 13 327 306 octets

Répertoire de .UtilsApplication

26/06/2006 21:45 289 576 adofiltr.dll
 31/10/2009 10:56 1 527 Aide et documentation.Ink
 27/11/2009 10:46 1 894 Applications ProGest Demo Citrix.Ink
 09/12/2009 17:01 1 654 Applications ProGest Demo.Ink
 27/11/2009 15:26 720 896 AutomatX.mde
 27/11/2009 13:49 3 751 936 GestDoc.mde
 10/10/2004 23:00 320 456 ImgDem.bmp
 14/01/2000 22:07 111 544 mscal.ocx
 09/03/2004 00:00 662 288 MSCOMCT2.OCX
 15/04/2005 19:58 1 071 088 MSCOMCTL.OCX
 29/11/2005 13:58 499 712 msvcp71.dll
 30/03/2007 09:47 348 160 msvcr71.dll
 27/11/2009 15:27 1 990 656 PgQuery.mde
 27/11/2009 13:49 35 164 160 ProGest.mde
 26/06/2006 20:44 129 832 rapi.dll
 29/09/2009 18:52 184 Ressources en ligne.url
 27/11/2009 13:55 9 236 480 S2P.mde
 27/11/2009 13:51 1 474 560 Stat.mde
 31/10/2009 10:48 1 778 Support à distance.Ink
 13/08/2009 15:39 1 551 992 TeamViewerQS_fr.exe
 22/03/2009 11:07 770 Web ProGest Demo.Ink
 21 fichier(s) 57 331 143 octets

Répertoire de .UtilsBin

08/03/2009 20:14 <REP> 3D
 18/03/2008 15:59 <REP> FEL Expert Downstream 3.1
 31/05/2008 20:53 599 552 pg.dll
 31/05/2008 20:51 147 968 pg.exe
 19/08/2001 21:49 401 408 Resizer
 3 fichier(s) 1 148 928 octets

Répertoire de .UtilsBin3D

29/05/2001 15:38 2 238 icon1.ico
 08/03/2009 20:14 <REP> openal
 17/06/2004 16:03 94 208 openal32.dll
 08/03/2009 20:14 <REP> plib
 15/07/2004 12:15 57 344 plib.dll
 25/04/2008 13:50 1 802 240 Viewer3D.exe
 08/03/2009 20:14 <REP> vrmlscript
 29/09/2006 11:49 176 128 vrmlscript.dll
 5 fichier(s) 2 132 158 octets

Répertoire de .UtilsBin3Dopenal

08/05/2002 15:19 15 259 al.h
 08/05/2002 15:20 8 126 alBuffer.c
 08/05/2002 15:19 76 087 ALc.c
 08/05/2002 15:19 3 131 alc.h
 08/05/2002 15:19 3 443 alctypes.h
 08/05/2002 15:20 9 889 alEax.c
 08/05/2002 15:20 1 553 alError.c
 08/05/2002 15:20 6 207 alExtension.c
 08/05/2002 15:20 6 299 alListener.c
 08/05/2002 15:20 1 783 alMain.h
 08/05/2002 15:20 35 740 alSource.c
 08/05/2002 15:20 9 406 alState.c
 08/05/2002 15:19 9 439 altypes.h
 08/05/2002 15:20 16 161 ALu.c
 08/05/2002 15:19 1 150 alu.h
 08/05/2002 15:19 7 434 ALut.c
 08/05/2002 15:19 693 alut.h
 08/10/2001 14:29 6 820 basetsd.h
 08/05/2002 15:20 1 649 OpenAL32.c
 08/05/2002 15:20 412 resource.h
 20 fichier(s) 220 681 octets

Répertoire de .UtilsBin3Dplib

30/11/2004 13:21 22 241 Plib.cpp
 30/11/2004 13:21 5 037 Plib.h
 2 fichier(s) 27 278 octets

Répertoire de .UtilsBin3Dvrmlscript

25/05/2004 16:30 1 806 jsmath.h



25/05/2004 16:53 38 152 parse.cpp
 25/05/2004 16:53 33 314 scan.cpp
 25/05/2004 15:12 297 StdAfx.cpp
 25/05/2004 15:31 828 StdAfx.h
 25/05/2004 16:31 1 375 system.h
 17/09/2003 13:06 1 766 vbbasic.h
 27/05/2004 11:51 4 683 vbcolor.cpp
 25/05/2004 16:23 3 195 vbcolor.h
 25/05/2004 16:23 11 728 vblinear.h
 25/05/2004 16:53 4 724 vbplist.cpp
 25/05/2004 16:23 4 883 vbplist.h
 02/06/2006 16:01 11 748 vbrotation.cpp
 26/09/2006 11:23 24 608 vbstring.cpp
 26/09/2006 09:39 9 001 vbstring.h
 25/05/2004 16:53 7 112 vbtime.cpp
 21/09/2006 13:13 4 669 vbtime.h
 27/05/2004 11:52 12 235 vbvec.cpp
 25/08/2006 16:30 4 606 vrmfields_stub.cpp
 21/09/2006 13:15 5 019 vrmfields_stub.h
 25/05/2004 16:53 1 037 vrmfield_stub.cpp
 25/05/2004 17:05 2 690 vrmfield_stub.h
 25/05/2004 16:53 853 VrmScript.cpp
 26/09/2006 10:13 26 920 VrmScript.h
 29/09/2006 11:49 25 915 vsexpr.cpp
 25/05/2004 16:37 6 403 vsexpr.h
 29/09/2006 11:46 19 484 vsfields.cpp
 25/05/2004 16:39 5 481 vsfields.h
 25/05/2004 16:53 12 279 vsfunction.cpp
 25/05/2004 16:41 5 775 vsfunction.h
 25/05/2004 15:26 4 944 vsparse.cpp
 25/05/2004 16:23 3 166 vsparse.h
 08/09/2006 15:52 5 843 vsstatement.cpp
 21/09/2006 13:28 7 312 vsstatement.h
 25/05/2004 16:43 1 570 y.tab.h
 35 fichier(s) 315 421 octets

Répertoire de .\Utils\Bin\FEL Expert Downstream 3.1

18/10/2002 19:51 80 codes.cpx
 01/12/2009 17:10 664 codes.cpy
 20/02/1998 05:29 243 456 Convert.exe
 14/09/2000 19:33 8 220 Copie de Sample.fel
 18/12/2002 15:19 104 920 cups.cpz
 20/02/2003 10:44 1 794 cups.ftp
 05/12/2002 19:10 1 311 232 fel.exe
 05/09/2000 14:48 136 FEL.ftp
 10/09/2000 20:43 422 400 felftp.exe
 10/07/2002 16:02 251 946 Felhelp.hlp
 06/05/2004 08:56 284 felhist.dat
 18/12/2002 15:19 16 fopts.cpo
 06/01/2003 14:32 11 052 irunin.dat
 10/02/2003 07:39 3 142 irunin.ini
 06/01/2003 14:32 8 416 irunin.lng
 01/12/2009 17:10 272 NETCFG.CFG
 10/06/2003 14:07 8 316 Sample.fel
 14/11/2003 12:53 63 Sample.fte
 15/04/2003 11:57 100 STAT.HAZ
 28/03/2003 11:11 6 477 test.TXT
 20 fichier(s) 2 383 309 octets

Répertoire de .\Utils\DocSys

16/07/2002 18:05 19 456 Modele.doc
 05/02/2003 16:40 8 316 Modele.FEL
 07/04/2004 14:08 270 Modele.fld
 23/12/2003 18:08 74 240 Modele.mpp
 24/08/2002 18:28 8 192 Modele.ppt
 28/09/2009 01:01 271 360 Modele.pst
 24/08/2002 18:27 0 Modele.txt
 24/08/2002 18:26 13 824 Modele.xls
 01/12/2009 12:28 22 Modele.zip
 03/02/2009 18:09 352 256 Modele8.mdb
 25/11/2009 18:48 2 789 376 Modele9.mdb
 11 fichier(s) 3 537 312 octets

Répertoire de .\Utils\Help

30/11/2009 19:11 <REP> 01 Manuel (FR)
 18/03/2008 15:59 <REP> 02 Explorateur de Documents (FR)(GB)
 18/03/2008 15:59 <REP> 03 Gestion Projet (GB)
 18/03/2008 15:59 <REP> 04 Construction (GB)
 0 fichier(s) 0 octets

Répertoire de .\Utils\Help01 Manuel (FR)

30/11/2009 19:11 52 736 0 - Mise en route ProGest.doc
 08/12/2006 20:58 158 720 0 - Sommaire.doc
 24/06/2008 12:07 4 655 104 0a - Plaque ProGest.doc
 28/10/2009 01:47 6 256 640 0b - Présentation ProGest Basic.ppt
 23/11/2009 09:46 8 556 032 0b - Présentation ProGest Construction.ppt
 29/05/2009 17:51 5 926 912 0c - Contrat Licence ProGest.doc
 20/11/2009 21:20 9 426 432 1 - ProGest Basic - Manuel User Rev4.doc
 20/02/2007 18:09 2 508 800 2 - ProGest Basic - Manuel Admin Rev1.doc
 05/08/2009 01:03 6 407 168 3 - ProGest Construction - Manuel User Rev7.doc
 18/07/2006 22:56 12 845 056 4 - ProGest Construction - Manuel Admin Rev3.doc
 22/05/2002 11:24 2 550 784 5 - ProGest Construction - Présentation .ppt
 19/07/2006 00:24 1 242 781 6 - ProGest Construction - Recap prep Arrêt.pdf
 07/01/2006 21:03 762 368 6 - ProGest Construction - Recap prep Arrêt.ppt
 10/05/2006 08:26 2 541 568 7 - Install Web Scheduler.doc
 14 fichier(s) 63 891 101 octets

Répertoire de .\Utils\Help02 Explorateur de Documents (FR)(GB)

16/05/2002 08:08 19 670 856 FR01 - CreationStructure.avi
 16/05/2002 08:29 15 697 556 FR02 - InsertionFichier.avi
 16/05/2002 08:38 14 518 662 FR03 - ModeAffichage.avi
 16/05/2002 08:47 20 153 806 FR05 - ProprieteFichier.avi
 16/05/2002 08:54 20 018 616 FR06 - Filtre.avi
 16/05/2002 08:58 13 311 246 FR07 - Export.avi
 16/05/2002 09:02 11 891 348 FR08 - Liste.avi

30/12/2003 15:26 17 896 332 GB10 - Project documents Explorer.avi
 30/12/2003 15:55 7 631 308 GB11 - Document Structure.avi
 30/12/2003 16:12 7 939 020 GB12 - Real time sharing.avi
 30/12/2003 16:31 11 006 796 GB13 - Web publishing.avi
 30/12/2003 16:53 8 950 668 GB14 - Project mailbox.avi
 30/12/2003 17:06 6 165 748 GB15 - FEL (c) IPA compliant.avi
 13 fichier(s) 174 851 962 octets

Répertoire de .\Utils\Help03 Gestion Projet (GB)

30/12/2003 09:57 8 996 548 GB01 - General Presentation.avi
 05/01/2004 14:50 13 522 964 GB02 - Multilingual.avi
 30/12/2003 09:29 9 025 916 GB03 - Project creation Wizard.avi
 30/12/2003 11:07 17 577 292 GB04 - Project list & project attributes.avi
 30/12/2003 11:55 27 161 004 GB05 - Project list customization.avi
 30/12/2003 12:38 13 269 116 GB06 - Project milestones.avi
 30/12/2003 12:58 8 660 252 GB07 - Milestones & Tracking.avi
 30/12/2003 14:01 24 328 836 GB08 - Organization chart.avi
 30/12/2003 14:52 22 401 172 GB09 - Project Execution Plan.avi
 9 fichier(s) 144 943 100 octets

Répertoire de .\Utils\Help04 Construction (GB)

02/01/2004 10:29 26 221 788 GB01 - Pocket PC.avi
 30/12/2003 17:47 14 972 156 GB16 - General presentation.avi
 05/01/2004 12:56 7 811 868 GB17 - Suivi Travaux customization.avi
 30/12/2003 18:32 16 261 916 GB18 - Construction Explorer.avi
 31/12/2003 08:39 9 971 292 GB19 - Plant Photos.avi
 05/01/2004 13:45 34 659 420 GB20 - Web publication.avi
 05/01/2004 14:25 7 005 036 GB21 - Web Scheduler.avi
 05/01/2004 12:32 10 687 340 GB22 - Full version.avi
 8 fichier(s) 127 590 816 octets

Répertoire de .\Utils\lco

10/10/2004 23:00 766 Arb.ico
 12/03/1999 07:50 1 078 AutomatX.ico
 12/12/2009 22:30 99 830 CDCAlpha.ico
 10/10/2004 23:00 2 238 Dossier.ico
 02/04/2003 01:00 1 078 GestDoc.ico
 08/12/2009 11:33 9 662 Help.ico
 12/12/2009 22:30 99 830 Helpalpha.ico
 09/12/2009 17:42 13 382 Install.ico
 10/10/2004 23:00 1 078 PlgQuery.ico
 29/05/2001 15:38 2 238 ProGest.ico
 23/01/2009 19:29 3 128 ProGestDep.ico
 05/05/1999 21:22 10 134 Starter.ico
 08/12/2009 11:37 9 662 Support.ico
 12/12/2009 22:30 99 830 webalph.ico
 23/09/1998 01:05 3 494 WebSched.ico
 15 fichier(s) 357 428 octets

Répertoire de .\Utils\OCX

12/01/2002 03:47 270 424 adofiltr.dll
 26/03/2003 17:28 53 325 ceutil.dll
 03/04/2000 17:52 164 144 Comct232.ocx
 31/05/2001 21:32 610 816 Comct32.ocx
 06/08/2003 12:23 618 496 Dao350.dll
 28/08/2001 13:00 557 128 Dao360.dll
 29/08/1997 00:00 311 296 MSACC8.OLB
 14/01/2000 22:07 111 544 MSCAL.OCX
 03/12/2003 23:01 108 336 mswinsck.ocx
 26/03/2003 17:28 73 803 rapi.dll
 05/03/2009 13:53 539 RegOcxPG.bat
 06/02/2006 09:31 139 264 vbSendMail.dll
 12 fichier(s) 3 019 115 octets

Répertoire de .\Utils\PocketPC

22/01/2009 22:18 <REP> Barcode
 16/12/2008 14:46 <REP> Doc
 22/03/2009 11:37 <REP> Install
 0 fichier(s) 0 octets

Répertoire de .\Utils\PocketPCBarcode

22/01/2009 21:46 447 R0001.png
 (au total 9999 fichiers Rxxxx.png)
 22/01/2009 22:05 446 R9999.png
 9999 fichier(s) 4 452 666 octets

Répertoire de .\Utils\PocketPCDoc

09/05/2006 13:55 135 168 InstallPocketPC.doc
 02/08/2004 15:49 371 382 Microsoft_TranscriberHelp.pdf
 10/05/2006 18:19 23 040 Responsabilit.progest.doc
 11/05/2006 23:16 623 104 SP 9532L - D.ploiemment ProGest sur LA
 POSTE.doc
 4 fichier(s) 1 152 694 octets

Répertoire de .\Utils\PocketPCInstall

08/09/2006 20:33 458 332 ADOCE.WM5.cab
 17/01/2003 12:58 1 402 CapVolume.bmp
 08/09/2006 21:17 71 358 EnableRapi.cab
 06/01/2003 10:40 1 160 lmg01.bmp
 06/01/2003 10:41 1 104 lmg02.bmp
 20/08/2004 10:30 1 096 lmg03.bmp
 06/01/2003 10:44 1 028 lmg04.bmp
 06/01/2003 10:45 1 128 lmg05.bmp
 06/01/2003 10:46 1 088 lmg06.bmp
 06/01/2003 10:46 1 116 lmg07.bmp
 06/01/2003 10:47 1 160 lmg08.bmp
 06/01/2003 10:50 1 028 lmg09.bmp
 06/01/2003 11:11 1 088 lmg10.bmp
 06/01/2003 11:11 788 lmg11.bmp
 06/01/2003 11:11 868 lmg12.bmp
 06/01/2003 11:12 1 068 lmg13.bmp
 06/01/2003 11:12 1 088 lmg14.bmp
 06/01/2003 11:12 1 008 lmg15.bmp
 06/01/2003 11:13 880 lmg16.bmp



06/01/2003 11:14 760 lmg17.bmp
 06/01/2003 11:14 976 lmg18.bmp
 06/01/2003 11:14 1 088 lmg19.bmp
 06/01/2003 11:15 1 040 lmg20.bmp
 06/01/2003 11:16 1 088 lmg21.bmp
 06/01/2003 11:16 780 lmg22.bmp
 06/01/2003 11:16 916 lmg23.bmp
 06/01/2003 11:17 852 lmg24.bmp
 20/08/2004 09:57 616 lmg25.bmp
 06/01/2003 10:43 1 056 lmg26.bmp
 20/08/2004 10:03 704 lmg27.bmp
 20/08/2004 10:22 1 088 lmg28.bmp
 06/01/2003 11:19 336 lmg29.bmp
 06/01/2003 11:19 360 lmg30.bmp
 06/01/2003 11:19 332 lmg31.bmp
 20/08/2004 10:34 348 lmg32.bmp
 06/01/2003 11:20 340 lmg33.bmp
 06/01/2003 11:20 344 lmg34.bmp
 06/01/2003 11:21 344 lmg35.bmp
 20/08/2004 09:59 1 032 lmg36.bmp
 06/01/2003 11:22 400 lmg37.bmp
 06/01/2003 11:22 440 lmg38.bmp
 20/08/2004 10:14 752 lmg39.bmp
 06/01/2003 11:23 384 lmg40.bmp
 06/01/2003 11:23 412 lmg41.bmp
 06/01/2003 12:23 1 268 lmg42.bmp
 03/09/2006 20:16 696 lmg43.bmp
 06/01/2003 15:58 220 lmg44.bmp
 06/01/2003 16:00 344 lmg45.bmp
 06/01/2003 16:00 344 lmg46.bmp
 07/01/2003 09:05 1 116 lmg47.bmp
 30/08/2003 20:47 1 334 lmg48.bmp
 17/01/2003 13:17 1 334 lmg49.bmp
 25/08/2003 14:16 1 334 lmg50.bmp
 25/08/2003 14:46 976 lmg51.bmp
 25/08/2003 14:46 880 lmg52.bmp
 25/08/2003 15:33 1 052 lmg53.bmp
 27/08/2003 08:23 200 lmg54.bmp
 27/08/2003 08:23 204 lmg55.bmp
 27/08/2003 08:23 216 lmg56.bmp
 27/08/2003 11:54 968 lmg57.bmp
 27/08/2003 11:54 832 lmg58.bmp
 27/08/2003 11:55 972 lmg59.bmp
 27/08/2003 11:56 620 lmg60.bmp
 29/08/2003 17:08 1 334 lmg61.bmp
 29/08/2003 17:09 1 334 lmg62.bmp
 29/08/2003 17:13 1 334 lmg63.bmp
 31/08/2003 21:11 1 052 lmg64.bmp
 31/08/2003 22:38 412 lmg65.bmp
 19/08/2004 10:48 1 334 lmg66.bmp
 19/08/2004 10:48 1 334 lmg67.bmp
 19/08/2004 12:07 1 334 lmg68.bmp
 19/08/2004 12:09 1 334 lmg69.bmp
 19/08/2004 12:15 1 334 lmg70.bmp
 19/08/2004 13:57 704 lmg71.bmp
 19/08/2004 12:31 1 334 lmg72.bmp
 19/08/2004 12:31 1 334 lmg73.bmp
 19/08/2004 12:31 1 334 lmg74.bmp
 03/09/2006 00:56 1 334 lmg75.bmp
 03/09/2006 00:57 1 334 lmg76.bmp
 03/09/2006 00:57 1 334 lmg77.bmp
 03/09/2006 00:58 1 334 lmg78.bmp
 16/12/2008 18:37 968 lmg79.bmp
 16/12/2008 18:37 892 lmg80.bmp
 16/12/2008 18:38 728 lmg81.bmp
 03/01/2003 15:21 32 540 Intro.bmp
 30/06/2004 10:27 339 152 Intro.wav
 30/06/2004 10:26 1 356 404 Menu.wav
 24/03/2003 14:31 510 Note11.pwi
 24/03/2003 14:32 3 198 Note12.pwi
 24/03/2003 14:32 2 274 Note13.pwi
 24/03/2003 14:32 1 346 Note14.pwi
 24/03/2003 14:32 1 464 Note15.pwi
 24/03/2003 14:31 510 Note21.pwi
 20/08/2004 13:15 4 110 Note22.pwi
 20/08/2004 13:16 3 566 Note23.pwi
 20/08/2004 13:19 3 098 Note24.pwi
 20/08/2004 13:18 3 824 Note25.pwi
 24/03/2003 14:31 510 Note31.pwi
 24/03/2003 14:32 3 198 Note32.pwi
 24/03/2003 14:32 2 274 Note33.pwi
 24/03/2003 14:32 1 346 Note34.pwi
 24/03/2003 14:32 1 464 Note35.pwi
 24/03/2003 14:31 510 Note41.pwi
 24/03/2003 14:32 3 198 Note42.pwi
 24/03/2003 14:32 2 274 Note43.pwi
 24/03/2003 14:32 1 346 Note44.pwi
 24/03/2003 14:32 1 464 Note45.pwi
 24/03/2003 14:31 510 Note51.pwi
 24/03/2003 14:32 3 198 Note52.pwi
 24/03/2003 14:32 2 274 Note53.pwi
 24/03/2003 14:32 1 346 Note54.pwi
 24/03/2003 14:32 1 464 Note55.pwi
 18/06/2008 06:07 2 009 040 PdfReader.exe
 20/08/2004 16:47 6 468 PocketPgHlp1.htm
 20/08/2004 16:47 6 468 PocketPgHlp2.htm
 20/08/2004 16:47 6 468 PocketPgHlp3.htm
 20/08/2004 16:47 6 468 PocketPgHlp4.htm
 20/08/2004 16:47 6 468 PocketPgHlp5.htm
 20/08/2004 08:46 13 284 PpcFunc.bmp
 30/06/2004 12:36 36 PPG
 14/09/2007 15:34 53 248 PPGsys.cdb
 21/05/2004 14:34 2 921 338 RuntimeEVB.cab
 24/02/2004 09:50 4 608 VBDatePicker.dll
 09/07/2001 11:37 4 608 VBMonthCalendar.dll

16/06/2001 19:47 4 608 VBProgressBar.dll
 24/02/2004 09:50 4 608 VBVoiceRecorder.dll
 09/03/2009 14:09 496 056 _PPG.vb
 127 fichier(s) 7 926 398 octets

Répertoire de \Utils\WebUtils

03/12/2005 17:30 924 001.gif
 03/12/2005 17:51 1 003 002.gif
 03/12/2005 17:51 918 003.gif
 03/12/2005 17:51 924 004.gif
 03/12/2005 17:52 1 005 005.gif
 03/12/2005 17:52 915 006.gif
 03/12/2005 17:52 969 007.gif
 03/12/2005 17:52 927 008.gif
 06/12/2005 03:55 1 013 009.gif
 03/12/2005 17:51 922 010.gif
 03/12/2005 17:53 952 011.gif
 03/12/2005 18:08 928 012.gif
 03/12/2005 17:53 988 013.gif
 03/12/2005 17:53 907 014.gif
 03/12/2005 17:52 927 015.gif
 03/12/2005 18:09 956 016.gif
 03/12/2005 17:53 988 017.gif
 03/12/2005 17:53 978 018.gif
 03/12/2005 18:09 933 019.gif
 03/12/2005 17:54 1 017 020.gif
 03/12/2005 18:09 918 021.gif
 03/12/2005 17:54 943 022.gif
 03/12/2005 18:09 910 023.gif
 03/12/2005 18:09 884 024.gif
 04/06/2008 03:16 1 013 025.gif
 03/12/2005 17:55 909 026.gif
 03/12/2005 17:55 892 027.gif
 03/12/2005 17:55 1 001 028.gif
 03/12/2005 17:55 896 029.gif
 03/12/2005 17:57 898 030.gif
 03/12/2005 17:57 900 031.gif
 03/12/2005 17:56 862 032.gif
 03/12/2005 17:56 929 033.gif
 03/12/2005 17:56 937 034.gif
 03/12/2005 17:56 910 035.gif
 03/12/2005 17:55 922 036.gif
 03/12/2005 18:03 938 037.gif
 03/12/2005 17:57 918 038.gif
 03/12/2005 17:57 922 039.gif
 03/12/2005 18:05 904 040.gif
 03/12/2005 18:04 899 041.gif
 03/12/2005 18:04 874 042.gif
 03/12/2005 18:04 895 043.gif
 03/12/2005 18:04 890 044.gif
 03/12/2005 18:04 913 045.gif
 03/12/2005 18:03 855 046.gif
 03/12/2005 18:03 923 047.gif
 03/12/2005 18:05 891 048.gif
 03/12/2005 18:05 959 049.gif
 03/12/2005 18:06 896 050.gif
 03/12/2005 18:06 892 051.gif
 03/12/2005 18:06 896 052.gif
 03/12/2005 18:06 992 053.gif
 03/12/2005 18:05 964 054.gif
 03/12/2005 18:05 1 000 055.gif
 03/12/2005 18:05 981 056.gif
 03/12/2005 18:07 928 057.gif
 03/12/2005 18:07 950 058.gif
 03/12/2005 18:06 905 059.gif
 03/12/2005 18:07 927 060.gif
 03/12/2005 18:07 899 061.gif
 06/10/2009 18:27 1 046 062.gif
 20/11/2009 21:31 1 017 062b.gif
 15/05/2009 14:05 1 043 063.gif
 15/05/2009 14:04 1 034 064.gif
 15/05/2009 14:05 1 031 065.gif
 15/05/2009 14:04 1 041 066.gif
 15/05/2009 14:05 623 067.gif
 12/11/2009 18:34 133 068.gif
 10/05/2007 13:39 4 076 CDC.gif
 02/04/2007 08:13 3 459 CdcProGest.gif
 20/01/2006 16:47 2 717 fd.gif
 20/01/2006 16:50 2 743 fg.gif
 28/08/1997 23:00 150 lmg1.gif
 28/08/1997 23:00 150 lmg2.gif
 02/12/2009 22:38 138 ImpCLR.vbs
 02/12/2009 22:39 137 ImpNB.vbs
 28/11/2005 11:04 20 692 MsgSecure.gif
 09/12/2009 20:04 5 009 Starter.vbs
 16/04/2007 13:24 29 064 tv.js
 27/02/2004 08:00 135 TVblank.gif
 27/02/2004 08:00 199 TVdoc.gif
 27/02/2004 08:00 142 TVlastnode.gif
 04/12/2005 11:59 877 TVmlastnode.gif
 04/12/2005 11:59 880 TVmnode.gif
 27/02/2004 08:00 147 TVnode.gif
 04/12/2005 11:59 881 TVplastnode.gif
 04/12/2005 11:59 884 TVpnode.gif
 27/02/2004 08:00 140 TVvertline.gif
 13/01/2006 07:04 1 061 _pgsearch.css
 04/09/2008 18:37 30 377 _pgsearch.js
 91 fichier(s) 167 855 octets

Répertoire de \Web

11/12/2009 12:13 9 955 index.htm
 1 fichier(s) 10 511 octets

Total des fichiers listés :

11542 fichier(s) 941 623 205 octets
 293 Rép(s)



ANNEXE 3 : Contrat de maintenance (non compris dans la licence)**1. OBJET**

Le présent Contrat de Maintenance a pour but de délimiter les prestations requises par le Licencié annexes au déploiement de ProGest assurées par la Société CD CONCEPT CREATION MULTIMEDIA (le Concédant).

2. DUREE

Le présent Contrat est conclu pour une période de **cinq (5) ans** renouvelable(s) par accord entre les deux partis.

3. CONDITIONS**3.1. De la part du Licencié**

Le Licencié s'engage à réquisitionner le Concédant sur un volume d'au moins **0** jours d'Assistance Site par an et au moins **0** heures d'assistance téléphonique par an. Dans l'hypothèse où le volume minimum de prestation n'aurait pas été atteint par le Licencié avant la date anniversaire de conclusion du Contrat, le solde resterait du au Concédant et ne saurait être reporté à l'année suivante. Réciproquement, le Licencié peut utiliser l'intégralité de ce quota au cours de l'année pour les tâches désignées §7.

Toute intervention :

- sur Site du Licencié sera d'1/2 (une demi) journée minimum
- téléphonique sera de 15 minutes (1 tranche) minimum

3.2. De la part du Concédant**3.2.1. Mise à niveau incluse dans le Contrat**

Le Concédant s'engage à fournir au Licencié toute mise à jour majeure du progiciel dès sa parution pendant la durée de validité du présent Contrat de maintenance et au moins une fois par an. L'installation et le déploiement ne sont pas compris dans cette mise à jour et resteront dus au Concédant par le Licencié au travers d'une Assistance sur Site.

3.2.2. Assistance

Le Concédant s'engage à fournir les ressources compétentes pour les tâches désignées §7.

L'assistance du Concédant revêtira 3 formes :

- Assistance sur Site du Licencié
- Assistance téléphonique
- Assistance par mail

3.2.2.1. Assistance Site

Le Concédant s'engage sur les délais suivants pour les interventions sur le Site du Licencié :

- Intervention en urgence (≤ 1 jour maximum) sur Site en 72h maximum après notification, hors durée de transport depuis le Siège du Concédant jusqu'au Site du Licencié
- Mission > 1 jour et < 3 jours planifiable sous 1 mois après notification
- Mission > 3 jours planifiable sous 3 mois après notification

Tout retard sur les délais impartis se traduira par une pénalité de 0,5 jour par journée de retard avec un plafond de 3 jours par demande d'assistance. Les durées de transport depuis le Siège du Concédant jusqu'au Site du Licencié sont comptabilisés comme travaux à part entière

3.2.2.2. Assistance téléphonique

Le Concédant s'engage sur une Assistance téléphonique sous 24 heures après notification. Les appels seront passés depuis un poste du Licencié. Tout retard sur le délai imparti se traduira par une pénalité de 15 minutes (1 tranche) par heure de retard avec un plafond de 1 heure par demande d'assistance.

4. NOTIFICATION ET TRAÇABILITE

4.1.1. Assistance Site

La notification des besoins en matière d'Assistance sur Site sera établie par le Licencié par courrier électronique, par fax ou par voie postale (dans chaque cas avec accusé réception). Chaque intervention sur Site du Licencié sera tracée par le Concédant à l'aide d'un formulaire mentionnant au moins :

- Le Demandeur chez le Licencié + visa
- La date/heure de demande
- La nature de la demande
- La date/heure d'intervention sur Site
- La date/heure de fin du problème
- L'acquittement du problème par le Demandeur ou le responsable Qualité + visa

Le formulaire original dûment signé sera fourni au Licencié.

4.1.2. Assistance téléphonique

Chaque intervention téléphonique sera tracée par le Concédant qui tiendra à jour les informations suivantes :

- Le Demandeur chez le Licencié + visa
- La date/heure de demande
- La nature de la demande
- La date/heure de réponse
- La date/heure de fin du problème

En cas d'appels, un récapitulatif trimestriel sera envoyé au Licencié. La facturation détaillée de l'opérateur téléphonique du Concédant pour les N° d'Assistance téléphonique mentionnés au § Coordonnées pourra être fourni sur demande.

5. COORDONNEES DU CONCEDANT

Le Licencié communiquera avec le Concédant aux adresses suivantes :

Adresse	: CD CONCEPT	Téléphone	: 04 42 43 45 57
	8, Chemin de Bourdigue	Fax	: 0 957 972 057
	Les Gavots	Mail	: maintenance@cd-concept.com
	13180 GIGNAC-LA-NERTHE	Site web	: http://cd-concept.com

6. FRANCHISE ET CAS DE FORCE MAJEURE

Le Licencié accepte une franchise de quinze jours par an durant lesquels le Concédant n'est pas tenu aux engagements du présent Contrat de maintenance à condition qu'une notification adressé par le Concédant avec Accusé réception du Licencié soit obtenu au moins 7 jours avant cette période de franchise (courrier électronique, postal ou fax). La période de franchise sera autant que possible demandée en période de baisse de charge du Licencié. En outre, si un besoin de maintenance urgent se fait ressentir durant la période de franchise dûment acceptée, le Concédant tentera autant que possible d'y répondre. En cas de force majeure (décès, maladie du personnel du Concédant ou toute raison extra-professionnelle grave), le Concédant ne sera pas tenu aux engagements du présent Contrat de maintenance en contrepartie de quoi l'engagement contractuel du Licencié pourra être suspendu sur simple demande.

7. CONSISTANCE

L'Assistance technique assurée par le Concédant pourra être de nature très variée concernant le support à offrir dans le cadre de l'utilisation de ProGest :

- **Assistance logicielle** : installation, panne, suppression accidentelle de fichiers, évolution, etc.
- **Assistance opérationnelle** : paramétrage des données, dépannage utilisateurs, formation, rédactions de notices, manuels,
- **Conseil en Management Projet** et Assistance technique sur Projet (pilotage, planification, cost control, estimation),

- **Implémentation des demandes** utilisateurs et en particulier l'épuration de la liste de réserves qui comporte à ce jour des points d'amélioration non soldés,
- **Installation** de toute nouvelle implémentation intéressant le Licencié,
- **Formations** à ProGest et également MS Access, Visual Basic for Application, DAO, ActiveX, Embedded Visual Tools, HTML, Vbscript, Javascript (cf. Annexe)

7. TARIFS (GARANTIS DURANT LA PERIODE DU CONTRAT)

Le règlement des prestations mensuelles du présent Contrat sera possible mensuellement, par trimestre ou par semestre à terme échu. Les tarifs de vacations supplémentaires sont fournis en cas de dépassement des quotas annuels prévus au §3.1 Les prestations mensuelles ou trimestrielles n'incluent pas les frais de déplacement éventuels si le Site se situe à plus de 65 km du Siège du Concédant et sont à régler en sus suivant les barèmes ci-dessous.:

- Montant **mensuel** des prestations de Maintenance hors déplacements  CalculiMTN.xls (NA) €HT
- Montant **trimestriel** des prestations de Maintenance hors déplacements (NA) €HT

Assistance sur Site ou à distance :

- Vacation supplémentaire d'une journée (< 65 km).....980 €HT
- Vacation supplémentaire d'une demi-journée (< 65 km)530 €HT
- Vacation induisant des déplacements supérieurs à 65 km0,6 €HT/km
- Déplacement A/R Siège / Lyon - Paris 230 - 390 €HT
- Hébergement 1 nuit (si déplacement >1j) / Lyon - Paris 195 - 250 €HT

Assistance téléphonique :

- Mise en relation (coût des communications à la charge du Licencié) * 10 €HT
 - Tranche minimum de 15 mn (coût des communications à la charge du Licencié) ** 39 €HT
 - Tranche de 30 mn (coût des communications à la charge du Licencié) ** 59 €HT
 - Tranche d'1 heure (coût des communications à la charge du Licencié) ** 99 €HT
- Ajouter 0,5 €HT par minute si les coûts de communications sont à la charge du Concédant.

* ne remplace pas le premier crédit temps,
 ** évaluation du coût final mensuel au tarif le plus avantageux.

Le support par mail est gratuit mais soumis à aucun engagement de la part du Concédant.

TARIFS VALABLES JUSQU'AU 01 FEVRIER 2011 + CINQ (5) ANS

Fait à **Gignac** le **01 février 2011** en deux originaux.

Le Concédant :

Représenté par M. BENELHADJSAID Sami



CD CONCEPT
 9/ Ch. de Bourdigon
 34180 GIGNAC-LA-MERTHE
 Tél./Fax : 0.872.201.201
 http://cd-concept.com/fr

Le Licencié :

Représenté par

ANNEXE 4 : formation (non compris dans la licence)**ANNEXE 4/1 - Prestations**

Les formations sont adaptés à chaque profil se servant de ProGest. Dans tous les cas, les formations sont accompagnées par la fourniture :

- d'une version et d'une base ProGest pour formation,
- d'un manuel utilisateur,
- d'un support de formation,
- d'un programme d'exercice,
- d'un bilan d'évaluation noté adressé à la Direction

Il est recommandé de réaliser les formations dans un lieu équipé de façon adéquate. La désignation et la convocation aux sessions de formation est à la charge du Licencié.

ANNEXE 4/2 - Formation des Chefs de Projet

La formation des Chefs de Projet est volontairement condensée en 2 journées car il s'agit d'une population qui :

- dispose de peu de temps
- bénéficie d'aptitudes facilitant l'auto perfectionnement (notamment à l'aide du support d'auto formation multimédia - en anglais -),
- tient plutôt un rôle d'encadrement sur les points de détail

On parle :

- de réelle formation aux modules Gestion Projet, Organigramme, PEP, Gestion Doc, Cost Control et/ou Cost Control SAP, Planning de niveau 1, rapport d'activité,
- d'information sur les modules Planning de niveau 1 (sous-fonctions), Achats, Estimation, Construction, Pocket PC, publication Web.

ANNEXE 4/3 - Formation des préparateurs

La formation des préparateurs se déroule sur 2 jours et couvre l'ensemble du module Construction + Pocket PC, c'est-à-dire :

- décomposition et gestion des dossiers de réception mécanique,
- définition et gestion des signataires,
- création et gestion des références objet et attributs associés,
- établissement et gestion des check-lists,
- lien avec le planning de détail des travaux,
- établissement et gestion des punch-lists,
- utilisation des rapports de synthèse
- administration des utilisateurs de Pocket PC

Il est rappelé que le rôle des préparateurs va au-delà de la préparation du chantier puisqu'en cours de travaux, cette cellule rend compte de l'avancement du chantier.

ANNEXE 4/4 - Formation des Superviseurs de chantier

La formation des superviseurs chantier est réalisée en 1 journée et couvre :

- la présentation de la structure d'un dossier de réception mécanique,
- l'utilisation du Pocket PC et les fonctionnalités liées aux références objet, check-lists, punch-lists et signataires,
- l'existence du module de rapport de synthèse et la publication web.

ANNEXE 4/5 - Formation des Administrateurs et super-utilisateurs

La formation des Administrateurs s'étale sur 3 jours et couvre :

- La présentation de l'ensemble des modules,
- la gestion des utilisateurs et l'approche sécurité de ProGest,
- les aspects système et dépannage logiciel,
- la présentation des modules de paramétrage et d'administration de ProGest
- la description détaillée de la base de données
- le rappel des fonctions de base de données et plus particulièrement les outils MS Access

ANNEXE 4/6 - Tarifs

Le Concédant propose des sessions de formation dont le support est constitué des manuels utilisateurs et administrateur de ProGest ainsi que de fiches d'exercice fournies en séance.

Les tarifs de formation par session de 6 personnes maximum sont les suivants :

- Formation des Chefs de Projet (2 jours, vacation < 65 km) 1.780 €HT
- Formation des Préparateurs (2 jours, vacation < 65 km) 1.780 €HT
- Formation des Superviseurs de Chantier (1 jour, vacation < 65 km) 890 €HT
- Formation des Administrateurs (3 jours, vacation < 65 km) 2.490 €HT
- Formation MS ACCESS (5 jours, vacation < 65 km) 3.990 €HT
- Vacation induisant des déplacements supérieurs à 65 km 0,6 €HT/km
- Déplacement A/R Siège / Lyon 220 €HT
- Hébergement 1 nuit Lyon (si déplacement >1j) 195 €HT
- Déplacement A/R Siège / Paris 390 €HT
- Hébergement 1 nuit Paris (si déplacement >1j) 250 €HT

TARIFS VALABLES JUSQU'AU 01 FEVRIER 2011 + 1 AN

ANNEXE 4/7 - Formation Microsoft Access

Le Concédant propose des sessions de formation MS Access qui complètent efficacement les formations à ProGest. Le programme est le suivant :

Jour 1 : Introduction Bases de Données, Tables, Relations, Requêtes

- 9h – 10h : introduction aux principes de gestion et de bases de données, enjeux, stratégie de développement, environnement informatique requis, installation Access 97 ©,
- 10h – 12h : présentation des objets Access 97 ©, Tables, Tables attachées, Variables, Contraintes, Formats, Relations. Formation par l'exemple,
- 12h – 13h : pause
- 13h – 14h : introduction aux requêtes,
- 14h – 16h : présentation et manipulation graphiques des différents types de requêtes Access 97 © : Sélection, Union, Création de Tables, Mise à jour, Ajout, Suppression, Analyse Croisée. Formation par l'exemple,
- 16h – 17h : introduction au langage SQL. Attaches ODBC et SQL direct, Formation par l'exemple (accès aux serveurs de données locaux AS4000 / HP3000 / etc.),
- 17h – 17h30 : débriefing et questions.

Jour 2 : Formulaires et Etats

- 9h – 10h : présentation et usage des Formulaires et Etats Access 97 ©,
- 10h – 12h : création des différents types de formulaires : Colonne, Tableau, Graphique, Analyse Croisée. Présentation des Objets et Outils utilisés dans les Formulaires. Présentation détaillée des Propriétés Formulaires et Objets. Introduction à la Logique Événementielle. Formation par l'exemple,
- 12h – 13h : pause
- 13h – 15h : création des différents types d'Etats : Colonne, Tableau, Graphique, Analyse Croisée. Présentation des Objets et Outils utilisés dans les Etats. Présentation détaillée des Propriétés Etats et Objets. Formation par l'exemple,
- 15h – 16h : présentation de la logique de regroupement et définition des sections d'Etats. Présentation de l'imbrication d'Etats. Mise en page et composition graphique. Formation par l'exemple,
- 16h – 17h : présentation de l'outil de création de Macro Access 97 ©. Formation par l'exemple,
- 17h – 17h30 : débriefing et questions.

Jour 3 : Langage de programmation (Basic, Visual Basic et Access Basic)

- 9h – 10h : introduction au langage de programmation et définition des types de variables,
- 10h – 12h : présentation des fonctions Basic. Formation par l'exemple,
- 12h – 13h : pause
- 13h – 16h : présentation des principales fonctions Visual Basic et Access Basic. Formation par l'exemple,
- 16h – 17h : reprise des formulaires et Etats pour application de la Logique Événementielle. Formation par l'exemple,
- 17h – 17h30 : débriefing et questions.

Jour 4 : Sécurité et Distribution d'une application

- 9h – 10h : recentrage des connaissances de programmation (vérification du niveau de connaissance acquis),
- 10h – 12h : présentation de la Sécurité d'une Application (définition des Groupes, Utilisateurs, Sécurité des Objets, Rôle de l'Administrateur). Mise en œuvre sur la base de donnée créée au cours de la formation.
- 12h – 13h : pause
- 13h – 15h : présentation du Kit de Développement Access 97 ©. Présentation du Run Time Access 97 © et ses limitations. Création d'un CD de distribution de l'application. Mise en œuvre sur la base de donnée créée au cours de la formation.,
- 15h – 17h : synthèse des différentes connaissances acquises et individualisation de la formation,
- 17h – 17h30 : débriefing et questions.

Jour 5 : Analyse détaillée d'un exemple (ProGest)

- 9h – 10h : présentation des différents outils et process d'implémentation : Collecte besoins, Spécifications fonctionnelles, Programmation, Procédure de tests et réception, Manufacturing Releases, Processus de d'amélioration continu (Administration, Support, Fiche de Fait Technique, Service Request),
- 10h – 12h : présentation de la structure de la base de donnée ProGest,
- 12h – 13h : pause
- 13h – 15h : simulation de l'ajout de fonctionnalités (Formulaire, Etat, Code),
- 15h – 16h : présentation des projets d'implémentation. Discussion sur les suggestions d'implémentation et motivation des candidats à développer des modules complémentaires.
- 16h – 16h30 : débriefing et questions.

ANNEXE 5 : liste d'améliorations et de défaillances connues

N°	Demandeur	Client	Description	Type	Module	Création
4	Surget	TP	Sauvegarder dans paramètres perso la config de la fenêtre d'impression avancée de la liste des documents	Progrès	Doc	10/06/04
6	CDC	Shell	Si CheminWeb dans PlgEntreprise n'est pas accessible, une erreur apparaît "Chemin introuvable" qui bloque la fabrication du Web	Bug	Web	06/07/04
7	CDC	LCF	Dble click sur nom personne dans Prév le sélectionne + vérif hre hebdo	Progrès	Prév	07/07/04
8	Thelisson	Ifotec	Suppression d'un CV impossible si l'individu fait partie d'un organigramme, d'un projet impossible si est super projet	Bug	CV	09/07/04
9	Thelisson	Ifotec	SetFocus sur champ en haut à gauche du formulaire de CV plutôt que Expérience	Progrès	CV	09/07/04
11	Claude	TP	Etablir grille de sécurité sur GestDoc dans table ParamACF : Tous/OrgPR/RespPR/ActPrincipaux/Rédacteur/Vérif/Approb/RespSce/OrgPRXXXX (individus en abscisse) par Entrer/CréerDoc/DéplacerDoc/SupprimerDoc/OuvrirDoc/ModifierDoc/ModifierStructure	Progrès	GestDoc	09/07/04
12	Clément	TP	Visualiser check-lists Types dispo dans Wizard étape 3 + modifier form CL Type avec filtre par Type de RO en partie supérieure	Progrès	Const	09/07/04
14	Clément	TP	Lorsque l'on ajoute une CL depuis les CL Types, le formulaire ne fournit pas de nouveau N° de CL	Progrès	Const	09/07/04
15	Clément	TP	Wizard n'arrive pas à cacher le sélecteur de RO ou Type RO lorsque l'on passe des étapes 5 et 6 à l'étape 0 ou 1	Bug	Const	09/07/04
17	Clément	TP	Ajouter les rubriques 1 et 2 dans Rpt CL Type (GC, Instrum, Tuyauterie, etc.)	Progrès	Const	09/07/04
18	Claude	TP	Dans liste de documents, faire suivre aux boutons d'ajout de fichier les mêmes règles de sécurité que le reste des doc	Progrès	ListeDoc	09/07/04
19	Loïc	TP	Copier / Coller les paramètres d'une Référence Objet Type	Progrès	Const	09/09/04
20	Loïc	TP	Améliorer le formulaire de création de Check-List Type (dupliquer enregistrement) + alerte Pocket PC si renum Id ou "insérer" id	Progrès	Const	09/09/04
23	CDC	TP	Finaliser : fichier d'aide, multilingue, touches de fonctions, navigation + synthèse, liste de documents yc ajout-ouverture, autres critères de filtres, icône Appli, comprendre sélection Listview, désinstall, chercher RAPI et CEUTIL avant opérations CSIDL_SYSTEM (system32), finaliser menu import données du Pocket PC	Progrès	PPC	09/09/04
25	Claude	TP	Passer case Action en rouge si Alerté cochée + ajouter onglet pour doc relatif à une action	Progrès	Plg	09/09/04
28	CDC	Shell	Ajouter chemins icône GestDoc + Copie PST + Param 306/307/308/48/49/116 dans Paramètres ProGest	Progrès	Param	15/09/04
29	Claude	TP	Choix Auto du Projet dans le Prévisionnel de Charge (une fois qu'un Projet est sélectionné dans le filtre)	Progrès	Prév	15/09/04
30	Claude	TP	Rapport de synthèse par IP	Progrès	Prév	15/09/04
50	CDC	LCI	Dans la punch-list, verrouiller champ date création lorsque le point de PL est validé (idem date prévue)	Progrès	Const	11/06/05
53	CDC	Shell	Créer dossier copie pst pour faire un transfert chaque nuit (lock sur fichier empêche copie en journée)	Progrès	ProGest	02/12/05
61	CDC	All	Retirer les logos de la table logos et pointer sur des fichiers bmp serveurs + ajouter param correspondants	Progrès	Admin	20/03/06
62	François morin	Shell	Voir quel timer interroge la DB dans la gestion doc pour éviter msg modal empêchant de déconnecter les users (cf. pb Shell)	Progrès	GestDoc	24/03/06
69	Claude	TP	Dans le web, afficher des entrées plutôt que le nb de pages recherchées + mettre par défaut choix	Progrès	Web	04/03/06
70	CDC	All	Penser à traduire contenu table "Requicone"	Progrès	ProGest	04/03/06
73	CDC	All	Bug sur chaîne "-" dans phase	Bug	ProGest	04/03/06
74	CDC	All	Bug "-" sur préfixe pour création projet (22- passe pas jhg22- passe)	Bug	ProGest	04/03/06
75	CDC	All	Autoriser la personnalisation des barres d'outil pour permettre d'afficher les menus complets (Office2000)	Progrès	ProGest	04/03/06
79	CDC	All	Vérifier que tous les champs txt et mémo sont bien en compression unicode + pas de compte des modifications dans propr tables	Progrès	ProGest	14/04/06
82	Sandri	TP	Dans le menu des sign de RO, vider le champ RefObjet lorsque l'utilisateur sélectionne un projet / sys différent	Progrès	ProGest	30/05/06
84	CDC	All	Faire un menu permettant de gérer le contenu de la page contacts	Progrès	ProGest	14/08/06
93	CDC	TP	Lors de la création d'un planning, l'Entreprise + Unité spécifiés n'apparaissent pas dans le planning créé	Bug	ProGest	27/09/06
95	CDC	All	Dans le menu "Choix du projet", ajouter bouton "Aucun" pour désélectionner tout projet	Progrès	GestDoc	04/10/06
97	Lambert	Total	Revoir ordre de tabulation menu StRefObjet	Progrès	ProGest	12/10/06
100	CDC	ALL	Lorsque l'on clique sur suivant alors que l'on est au dernier § du PEP, la session PG se bloque avec processeur au taquet	Bug	ProGest	11/11/06
101	CDC	ALL	Dans les config Projet, lorsqu'on sauvegarde la config en cours 2 fois, la deuxième contient une déf de colonne inexploitable	Bug	ProGest	11/11/06
104	CDC	All	Dans le module Estimation, lorsque la calculatrice de formule apparaît et que l'on change de menu, il est impossible de la récupérer	Bug	ProGest	11/11/06
105	CDC	All	Si l'Entreprise n'est pas renseignée sur un individu, le rapport de prévisionnel de congés plante	Bug	ProGest	21/12/06
107	CDC	TP	Lors de l'export d'un planning MS Project, il n'est pas possible de sélectionner toutes les RO si CLDatePrev est déjà renseigné	Bug	ProGest	29/12/06
115	CDC	Total	Justifier à gauche le N° de cde dans le Proc Status	Progrès	ProGest	25/01/07
117	CDC	Total	Donner possibilité de créer plg depuis réquis	Progrès	ProGest	25/01/07
121	Sandri	Total	Lors de la création d'une tâche planning, affecter correctement l'Entreprise si l'utilisateur en a spécifié une	Bug	ProGest	11/04/07
123	CDC	All	Dans les envois de mail entrants, faire un regroupement car plusieurs actionnaires entraînent l'apparition d'autant de notifications. En plus, ajouter qui a acquitté pour le faire figurer dans les mail	Progrès	ProGest	16/07/07
125	CDC	All	Fermer le menu Rapport de Synthèse au bout d'une heure pour éviter d'afficher des données obsolètes	Progrès	ProGest	09/09/07
126	CDC	TP	Créer des templates des courbes d'avt physique dans Rpt Synthèse	Progrès	ProGest	11/12/07
132	CDC	TP	Empêcher de déplacer un dossier vers lui-même	Progrès	ProGest	11/12/07
133	CDC	TP	Créer les dossier par le début et non la fin	Progrès	ProGest	11/12/07
134	CDC	TP	Lors du déplacement de dossier, privilégier double vs re-incrémentation	Progrès	ProGest	11/12/07
137	CDC	TP	Ds rpt synth btn CL, ajouter lib sys, trier par Projet/sys/RO et donner la possibilité d'acquitter le pt	Progrès	ProGest	11/12/07
138	CDC	TP	Ajouter param pour ne récupérer que l'horodatage des pts de CL/PL/Sign	Progrès	ProGest	11/12/07
139	CDC	TP	Ds rpt synth ajouter date hoy dans prévu max lorsque l'utilisateur coche raf	Progrès	ProGest	11/12/07
157	CDC	Total	Donner la possibilité d'importer des types et des gammes type complets depuis une autre base PG	Progrès	ProGest	29/04/08
158	CDC	Silpro	Faire apparaître les jours férié dans pointages et prév suivant méthode Maurice Demasi	Progrès	ProGest	29/04/08
160	CDC	Total	Donner la possibilité de surcharger le nom du doc dans l'explorateur de doc (donner la possibilité d'ajouter le statut, la date rev, date création, rédacteur, etc.)	Progrès	GestDoc	30/04/08
162	CDC	TP	Lors du choix des signataires de fiches, système ou Org, éviter que la liste du personnel ne soit rafraîchie inutilement	Progrès	ProGest	06/05/08
165	CDC	TP	Donner la possibilité de coller un fichier sur un document pour en changer le fichier source (idem glisser/poser)	Progrès	GestDoc	18/05/08

167	CDC	TP	Moyen simple de répondre au besoin d'édition de l'historique des courbes d'avancement en s'affranchissant du pb de renumérotation des points de check-list au fil des révisions de scope : 1 - actuellement : connexion aux anciennes bases >>> Jointure sur les points de check-list communs avec la base en cours suivant filtre >>> calcul + stockage valeurs par jour (% + h par jour) >>> affichage dans graphique 2 - modifié : connexion aux anciennes bases >>> pour chaque base, application filtre puis calcul + stockage absolu des valeurs par jour (% + h par jour) >>> affichage dans graphique Initialement approche rigoureuse suivant point N°1, mais la pratique requiert plutôt une approche "globale" selon point N°2.	Progrès	ProGest	20/05/08
170	CDC	TP	Donner la possibilité d'ajouter la date + expéditeur dans les commentaires du doc lors de l'envoi depuis module "Envoi Approbation"	Progrès	GestDoc	20/05/08
171	CDC	TP	Filter sur dossier+sous-dossier en plus du type dans le menu de sélection de ref Objet Type sous forme de Treeview	Progrès	ProGest	20/05/08
172	CDC	TP	Ajouter fonction d'import des gammes type depuis une autre base tp ou depuis Word, excel, etc.	Progrès	ProGest	20/05/08
173	CDC	TP	Ajouter le commentaire d'un visa dans le mailing auto	Progrès	ProGest	20/05/08
174	CDC	Silpro	Supprimer casse sur critères de rech TXT sur liste doc web	Progrès	ProGest	11/08/08
176	CDC	TP	Créer un menu d'import standard pour tous les modules de ProGest et le rendre parfaitement opérationnel sur StRefObjet, StCheck-list et StChecklist Type	Progrès	ProGest	14/08/08
177	CDC	Citex	Dans batch nocturne, ajouter CostCode.IdOrde=0 pour éviter modif user !!!	Progrès	ProGest	21/08/08
178	CDC	TP	Pour déconnecter les utilisateurs efficacement, éviter le doevents dans dans le formulaire de déconnexion. 2 autres idées : créer fichier txt pour lancer déconnexion (cf. Savary) et encore plus efficace, créer petit vb pur pour tuer les process MSACCESS de PG sur demande ou lors d'une déconnexion réseau.	Progrès	ProGest	05/09/08
180	CDC	TP	Lisser par équation y=ax+b la courbe d'avancement physique	Progrès	ProGest	05/09/08
181	CDC	TP	Voir pourquoi courbe avt déconne si 0 planif (cf. Duvauchelle)	Progrès	ProGest	05/09/08
182	CDC	TP	Corriger nouvelle RO invisible lors de la création d'un dossier depuis menu liste RO	Progrès	ProGest	05/09/08
183	CDC	TP	Lors de la création d'un dossier depuis menu liste RO, le signataire n'est pas créé si son type n'est pas spécifié dans menu Admin	Progrès	ProGest	05/09/08
187	CDC	Total	Sur Fiche Document Web, ajouter : - lien archive + natif - position dans structure doc - lien pour retourner au projet sur page corresp + liste documents	Progrès	ProGest	10/09/08
189	CDC	Total	Créer menu pour afficher et gérer plus efficacement les signataires de fiches (liste vs 1/page)	Progrès	ProGest	10/09/08
191	CDC	LCF	Créer un petit menu pour enregistrer des filtres perso à appeler depuis menu contextuel	Progrès	GestDoc	19/09/08
192	CDC	LCF	Les adresses mail pour LN ou Outlook n'acceptent pas les destinataires multiples avec séparateur : à corriger	Progrès	ProGest	19/09/08
195	CDC	Eiffage	Créer un menu Rechercher sur Pocket PC (pour appeler facilement une fiche)	Progrès	ProGest	17/12/08
196	CDC	Eiffage	Pour accélérer le sommaire des dossiers de réception, il faut que les fonctions S, R, A recherchent les non acquittées plutôt qu'interroger l'ensemble du rst	Progrès	ProGest	17/12/08
197	CDC	CDC	Créer fonction pour utiliser PG en déporté : ajouter un champs 1,2,3 pour indiquer māj et détecter si appli sur BD serveur ou déporté	Progrès	ProGest	25/01/09
198	CDC	CDC	Proposer replanif à l'utilisateur dans les demandes d'acquiescement mail	Progrès	ProGest	27/02/09
199	CDC	CDC	Ajout colonne "présence doc" sur CL/PL/SS/SR Pocket PC	Progrès	ProGest	27/02/09
200	CDC	Eiffage	Donner la possibilité d'installer PG sur carte mémoire (poser fichier param dans Windows) et gérer les UsrFile à un emplacement quelconque, modifier dossier module de transfert en conséquence	Progrès	ProGest	17/12/08
202	CDC	Eiffage	Créer liste Projets, RO, PL dans le Web Progest (idem liste doc)	Progrès	ProGest	17/12/08
203	CDC	TP	Ajouter un champ dans le menu d'acquiescement Web pour reporter une action plg, CL, PL, etc.	Progrès	ProGest	27/02/09
204	CDC	TP	Accélérer les fonctions prêt pour sign, prêt pour RM, prêt pour PA en fonctionnant avec des isnull(dlookup()) au lieu de dcount()	Progrès	ProGest	27/02/09
206	CDC	TP	Voir pourquoi les étiquettes de dates dans le plannig travaux niv4 sont tronquées	Bug	ProGest	04/05/09
207	CDC	TP	Appli déportée : - pas de msg si CL décochée - pb si utilisateur sélectionne mono, puis multi : la RO par défaut est mémorisée à tort - ajouter la colonne "Sélection de RO" pour faire une sélection multiple plutôt que des filtres	Progrès	ProGest	11/05/09
210	Total	Total	Dans rapport synthèse, ajouter un bouton ReObjet en plus de CL et PL	Progrès	ProGest	23/06/09
213	TP	TP	Dans l'appli déportée : sauvegarder param colonnes (+ btn défaut), ajouter btn "Afficher tout" seulement si filtre appliqué, ajouter colonne Sélection pour multiplier possibilités filtres, permettre d'annuler les māj au même titre que les suppressions.	Progrès		02/10/09
214	TP	TP	Notification en bas à gauche (idem cliquer ici pour démarrer) pour indiquer qui vient de se connecter ou de sortir	Progrès		02/10/09
216	TP	TP	dans import doc, Copier fichier spécifié dans chemin distant dans File er FileC !!!	Progrès	Pocket PC	02/10/09
217	TP	TP	finaliser option PWI2Doc	Progrès	Pocket PC	02/10/09
218	TP	TP	Donner la possibilité de poser UsFile sur carte de stockage	Progrès	Pocket PC	02/10/09
219	TP	TP	Pick folder PDA pour spécifier chemins applis	Progrès	Pocket PC	02/10/09
220	TP	TP	menu signataires ne s'adapte pas à l'orientation écran	Progrès	Pocket PC	02/10/09
221	Eiffage	Eiffage	Récupérer les commentaires pdf	Progrès	Appli déportée	02/10/09
222	Petroplus	Petroplus	Cocher automatiquement via batch nocturne le verrouillage des semaines dans PlanningTable	Progrès	ProGest	02/10/09
225	CDC	CDC	Lorsqu'un doc est dans un sous-dossier et que les dossiers parents ne contiennent pas de doc, il semblerait que rien ne soit publié dans le Web	Bug	ProGest	04/03/10
226	CDC	CDC	Comprendre pourquoi il faut des index continus dans RequiStructure (dès que trou > 1, cela génère un pb !!!)	Progrès	ProGest	25/03/10
227	CDC	CDC	Finaliser nouveaux graphiques web (EV, PLG, RA, CL, PL)	Progrès	ProGest	05/08/11
229	Total	Total	Pb modification dates prévue dans onglet « Sélection projets » + commentaire tronqué (cf. PL Shell) !!!	Bug	ProGest	05/08/11
230	Petroplus	Petroplus	Donner la possibilité de paramétrer dates dans Assistant création PR	Progrès	ProGest	05/08/11
232	Eiffel	Eiffel	Implémenter nouvelle méthode ZIP + re-install Eiffel	Progrès	ProGest	05/08/11
233	CDC	CDC	Enregistrer Param.PGP de chaque user sur réseau \DataUsr	Progrès	ProGest	05/08/11
234	CDC	CDC	Vérifier qu'en ouvrant l'EspDoc après re-install, les param perso sont conservés	Progrès	ProGest	05/08/11
235	CDC	CDC	Garder lock permanent sur Paramperso depuis GestDoc car si PG n'est pas ouvert, clic droit très long !!!	Progrès	ProGest	05/08/11
236	CDC	CDC	Dév Portail paramétrable	Progrès	ProGest	05/08/11
237	Total	Total	Eviter de māj raccourcis bureau si identiques (évite dépt sous VistaW7)	Progrès	ProGest	05/08/11

ANNEXE 6 : Convention individuelle d'accès aux codes source

(à copier/coller sur papier à En-Tête du Licencié)

Je soussigné, M.

employé de la Société (Le Licencié)

reconnait avoir reçu ce jour de la part du Concédant une copie d'une version du programme source du progiciel marquée par une méthode de cryptage maîtrisée par le Concédant (le Contenu). Ce cryptage permet d'identifier la version qui a été remise au Licencié. Ce marquage sert de preuve en cas de divulgation. La version marquée est déposée auprès de l'organisme figurant à l'Article 11 du Contrat de Licence sous le N° **IDDN.FR.xx.xxxxxx.xxx.x.x.xxxx.xxx.xxxxx** spécifique.

Je m'engage en signant la présente convention à respecter rigoureusement la non divulgation du Contenu qui m'a été remis, et en particulier :

- Je reconnais que ce Contenu fait partie des secrets de fabrication du Concédant que je devrai considérer comme une information **confidentielle**, qu'il puisse ou non être protégé par un droit de propriété intellectuelle, brevet, droit d'auteur, etc., ou d'une autre façon.
- Je m'interdis à communiquer ce Contenu : les supports, programmes ou autres éléments concernant le progiciel, ainsi que toute reproduction totale ou partielle du progiciel, à l'exception des sauvegardes et en prenant alors toutes les précautions nécessaires pour en éviter la divulgation illicite.
- Je m'engage à prendre toutes les mesures nécessaires pour que ce Contenu ne soit pas mis à la disposition de tiers quels qu'ils soient
- Je m'interdis de créer ou permettre la création d'un programme ayant la même destination.
- De convention expresse, le Concédant est autorisé à vérifier à tout moment le respect de ces obligations.

Dans le cas où je ne respecterais pas ces obligations, je m'expose à des poursuites passibles de lourdes peines conformément à l'Art. L.112-2. du Code de la Propriété Intellectuelle qui me mettront personnellement en cause ainsi qu'à mon employeur.

M.

Date :

Signature :

(Précéder la signature de la mention "Lu & Approuvé")

ANNEXE 7 : Convention individuelle de départ

(à copier/coller sur papier à En-Tête du Licencié)

Je soussigné, M.

employé de la Société (Le Licencié)

reconnait avoir rendu ce jour au Concédant une copie d'une version du programme source du progiciel marquée par une méthode de cryptage maîtrisée par le Concédant (le Contenu). Ce cryptage permet d'identifier la version qui a été remise au Licencié. Ce marquage sert de preuve en cas de divulgation. La version marquée est déposée auprès de l'organisme figurant à l'Article 11 du Contrat de Licence sous le N° **IDDN.FR.xx.xxxxxx.xxx.x.x.xxxx.xxx.xxxxx** spécifique.

Je m'engage en signant la présente convention à respecter rigoureusement la non divulgation du Contenu qui m'a précédemment été remis et à **ne conserver aucune copie de ce Contenu sous quelle forme qu'elle soit.**

Quelle que soit ma situation à venir (changement d'employeur, de fonction, de zone géographique, etc.), je ne suis en aucun cas soustrais aux obligations suivantes :

- Je reconnais que ce Contenu fait partie des secrets de fabrication du Concédant que je devrai considérer comme une information **confidentielle**, qu'il puisse ou non être protégé par un droit de propriété intellectuelle, brevet, droit d'auteur, etc., ou d'une autre façon.
- Je m'interdis à communiquer ce Contenu : les supports, programmes ou autres éléments concernant le progiciel, ainsi que toute reproduction totale ou partielle du progiciel, à l'exception des sauvegardes et en prenant alors toutes les précautions nécessaires pour en éviter la divulgation illicite.
- Je m'engage à prendre toutes les mesures nécessaires pour que ce Contenu ne soit pas mis à la disposition de tiers quels qu'ils soient
- Je m'interdis de créer ou permettre la création d'un programme ayant la même destination.
- De convention expresse, le Concédant est autorisé à vérifier à tout moment le respect de ces obligations.

Dans le cas où je ne respecterais pas ces obligations, je m'expose à des poursuites passibles de lourdes peines conformément à l'Art. L.112-2. du Code de la Propriété Intellectuelle qui me mettront personnellement en cause ainsi qu'à mon employeur au moment où le Contenu m'a été remis.

M.

Date :

Signature :

(Précéder la signature de la mention "Lu & Approuvé")

ANNEXE 8 : Procès verbal de réception de licence



Création Multimédia

<http://cd.concept.online.fr>

**PROCES VERBAL
DE RECEPTION DE LICENCE
ET/OU
D'ASSISTANCE TECHNIQUE**

CLIENT :

REF CDE :

LIBELLE :

LIEU :

Le présent Procès verbal atteste de :

La présence en Assistance Technique

Pour la (les) date(s) d'intervention suivante(s) :

.....
.....
.....

La réception de la licence et/ou fin de travaux

Conformément à la commande et au scope défini par le Client, sans réserve et bon pour facturation.

Commentaire :

.....
.....
.....

Nom représentant CD Concept :

.....

Date :

Visa :

Nom représentant Client :

.....

Date :

Visa :

CD Concept - Siège Social: 8, Ch. De Bourdigue - 13180 GIGNAC LA NERTHE
Tél 04 42 43 11 29 / Fax : 0 957 972 057 / Mobile : 06 26 64 54 48 / Mail : cd.concept@online.fr
Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée au Capital de 7.700 €